

Votations les résultats commune par commune

— Objets fédéraux — Objets cantonaux	Initiative service citoyen «Pour une Suisse qui s'engage»		Initiative pour l'avenir «Pour une politique climatique financée de manière juste fiscalement»		Initiative populaire 193 «Pour des soins dentaires accessibles à toute la population»		Contreprojet à l'IN 193 «Pour des soins dentaires accessibles à toute la population»		Question subsidiaire : IN 193 ou contreprojet? «Pour des soins dentaires accessibles à toute la population»	
	NON		NON		NON		NON		CONTREPROJET	
	84,14%		68,15 %		50,07%		55,59%		55,16%	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	IN 193	CONTREPROJET
Aire-la-Ville	12,00%	88,00%	20,70%	79,30%	35,52%	64,48%	55,56%	44,44%	31,95%	68,05%
Anières	14,01%	85,99%	15,88%	84,12%	30,49%	69,51%	47,42%	52,58%	25,76%	74,24%
Avully	13,63%	86,37%	27,87%	72,13%	52,33%	47,67%	42,14%	57,86%	47,34%	52,66%
Avusy	15,44%	84,56%	24,77%	75,23%	40,04%	59,96%	47,28%	52,72%	36,63%	63,37%
Bardonnex	14,92%	85,08%	28,19%	71,81%	43,91%	56,09%	44,99%	55,01%	39,52%	60,48%
Bellevue	15,35%	84,65%	22,05%	77,95%	42,58%	57,42%	41,90%	58,10%	37,90%	62,10%
Bernex	14,36%	85,64%	27,75%	72,25%	44,93%	55,07%	46,86%	53,14%	40,11%	59,89%
Carouge	14,99%	85,01%	38,99%	61,01%	56,34%	43,66%	38,44%	61,56%	52,12%	47,88%
Cartigny	18,55%	81,45%	28,14%	71,86%	37,65%	62,35%	48,01%	51,99%	33,86%	66,14%
Céligny	15,08%	84,92%	25,50%	74,50%	43,22%	56,78%	48,68%	51,32%	40,22%	59,78%
Chancy	13,35%	86,65%	23,80%	76,20%	42,38%	57,62%	48,52%	51,48%	35,06%	64,94%
Chêne-Bougeries	13,76%	86,24%	22,48%	77,52%	37,88%	62,12%	46,14%	53,86%	32,27%	67,73%
- Chêne-Bougeries	13,69%	86,31%	23,66%	76,34%	39,47%	60,53%	45,16%	54,84%	34,03%	65,97%
- Conches	14,06%	85,94%	17,36%	82,64%	30,98%	69,02%	50,33%	49,67%	25,00%	75,00%
Chêne-Bourg	18,23%	81,77%	32,86%	67,14%	53,90%	46,10%	45,74%	54,26%	48,69%	51,31%
Choulex	15,15%	84,85%	24,01%	75,99%	35,29%	64,71%	46,63%	53,37%	32,31%	67,69%
Collex-Bossy	16,05%	83,95%	22,92%	77,08%	36,13%	63,87%	47,58%	52,42%	31,44%	68,56%
Collonge-Bellerive	13,06%	86,94%	15,04%	84,96%	29,18%	70,82%	51,59%	48,41%	23,17%	76,83%
Cologny	9,87%	90,13%	11,38%	88,62%	27,68%	72,32%	43,31%	56,69%	23,28%	76,72%
Confignon	11,09%	88,91%	29,00%	71,00%	43,86%	56,14%	45,70%	54,30%	40,61%	59,39%
Corsier	14,20%	85,80%	14,51%	85,49%	29,23%	70,77%	44,12%	55,88%	25,55%	74,45%
Dardagny	20,50%	79,50%	28,44%	71,56%	47,76%	52,24%	45,18%	54,82%	44,28%	55,72%
Ville de Genève	17,00%	83,00%	39,61%	60,39%	57,50%	42,50%	41,08%	58,92%	52,19%	47,81%
Cité-Rive	14,60%	85,40%	26,83%	73,17%	42,58%	57,42%	47,29%	52,71%	36,73%	63,27%
Pâquis	18,76%	81,24%	48,58%	51,42%	67,54%	32,46%	35,66%	64,34%	63,52%	36,48%
Saint-Gervais	21,01%	78,99%	47,28%	52,72%	64,10%	35,90%	38,15%	61,85%	59,60%	40,40%
Prairie-Délices	16,48%	83,52%	50,24%	49,76%	66,20%	33,80%	36,20%	63,80%	61,71%	38,29%
Eaux-Vives-Lac	16,48%	83,52%	34,41%	65,59%	52,99%	47,01%	43,58%	56,42%	46,87%	53,13%
Eaux-Vives-Frontenex	15,80%	84,20%	35,24%	64,76%	50,87%	49,13%	43,38%	56,62%	45,38%	54,62%
Florissant-Malagnou	14,90%	85,10%	22,56%	77,44%	39,38%	60,62%	45,44%	54,56%	32,86%	67,14%
Cluse-Roseraie	17,33%	82,67%	47,49%	52,51%	65,17%	34,83%	38,54%	61,46%	61,05%	38,95%
Acacias	17,77%	82,23%	48,96%	51,04%	66,59%	33,41%	39,36%	60,64%	60,94%	39,06%
Mail-Jonction	17,80%	82,20%	51,82%	48,18%	69,47%	30,53%	35,51%	64,69%	64,20%	35,80%
Servette-Grand-Pré	19,32%	80,68%	41,01%	58,99%	63,73%	36,27%	43,27%	56,73%	56,98%	43,02%
Prieuré-Sécheron	16,72%	83,28%	41,39%	58,61%	61,74%	38,26%	42,12%	57,88%	55,44%	44,56%
Saint-Jean	17,84%	82,16%	45,15%	54,85%	63,49%	36,51%	38,66%	61,34%	59,26%	40,74%
Les Crêts	17,47%	82,53%	33,11%	66,89%	52,97%	47,03%	43,25%	56,75%	48,68%	51,32%
Cropettes-Vidollet	17,14%	82,86%	50,84%	49,16%	67,31%	32,69%	35,65%	64,35%	63,92%	36,08%
Vieuxseux	16,65%	83,35%	42,90%	57,10%	61,99%	38,01%	41,17%	58,83%	56,60%	43,40%
Champel	16,26%	83,74%	26,23%	73,77%	42,74%	57,26%	45,68%	54,32%	36,13%	63,87%
Genthod	12,26%	87,74%	20,30%	79,70%	37,91%	62,09%	50,50%	49,50%	33,48%	66,52%
Grand-Saconnex	17,51%	82,49%	29,02%	70,98%	49,43%	50,57%	47,14%	52,86%	45,16%	54,84%
Gy	12,70%	87,30%	22,04%	77,96%	36,27%	63,73%	51,08%	48,92%	26,86%	73,14%
Hermance	16,80%	83,20%	23,48%	76,52%	42,02%	57,98%	46,17%	53,83%	34,47%	65,53%
Jussy	12,50%	87,50%	15,67%	84,33%	32,53%	67,47%	51,65%	48,35%	25,81%	74,19%
Laconnex	18,22%	81,78%	23,28%	76,72%	37,07%	62,93%	52,82%	47,18%	32,22%	67,78%
Lancy	15,62%	84,38%	31,07%	68,93%	51,35%	48,65%	44,81%	55,19%	46,47%	53,53%
- Le Grand-Lancy	15,70%	84,30%	31,21%	68,79%	51,45%	48,55%	43,81%	56,19%	47,17%	52,83%
- Le Petit-Lancy	15,54%	84,46%	30,94%	69,06%	51,25%	48,75%	45,80%	54,20%	45,78%	54,22%
Meinier	11,49%	88,51%	26,47%	73,53%	40,37%	59,63%	48,72%	51,28%	34,94%	65,06%
Meyrin	15,70%	84,30%	30,34%	69,66%	53,39%	46,61%	43,51%	56,49%	49,08%	50,92%
Onex	14,77%	85,23%	31,47%	68,53%	52,06%	47,94%	43,70%	56,30%	46,53%	53,47%
Perly-Certoux	12,66%	87,34%	22,54%	77,46%	42,71%	57,29%	48,22%	51,78%	38,44%	61,56%
Plan-les-Ouates	13,11%	86,89%	27,05%	72,95%	42,75%	57,25%	47,96%	52,04%	38,03%	61,97%
Pregny-Chambésy	14,29%	85,71%	22,24%	77,76%	39,42%	60,58%	46,88%	53,12%	35,68%	64,32%
Presinge	11,16%	88,84%	26,41%	73,59%	40,17%	59,83%	53,30%	46,70%	36,07%	63,93%
Puplinge	11,85%	88,15%	24,52%	75,48%	40,00%	60,00%	48,15%	51,85%	35,66%	64,34%
Russin	11,36%	88,64%	22,99%	77						

La Suisse est-elle passée à côté d'un «deal» à 10% avec les Etats-Unis?

TAXES Alors que le Conseil fédéral veut parvenir à un accord formel sur les droits de douane avec les Etats-Unis, le conseiller national Franz Grüter l'accuse d'avoir raté en mai la conclusion d'un accord plus avantageux

LE TEMPS

«En mai, le Conseil fédéral a manqué l'occasion de saisir la fenêtre d'opportunité.» Voilà en substance le reproche adressé ce dimanche au gouvernement par le conseiller national Franz Grüter (UDC/LU) dans la *SonntagsZeitung*. Objet de son courroux: les informations selon lesquelles le Conseil fédéral aurait manqué de conclure un accord avantageux – à travers des taxes douanières de 10% avec les Etats-Unis – au mois de mai.

Si les spéculations entourant un premier projet d'accord entre la Suisse et le président américain au printemps ne sont pas nouvelles, elles ont été relancées vendredi par l'entrepreneur Alfred Gantner – cofondateur de Partners Group et parmi les six chefs d'entreprise helvétiques à avoir été reçus le 4 novembre par Donald Trump à la Maison-Blanche – dans une interview qu'il a accordée aux journaux Tamedia.

Une annonce à Davos?

«Selon mes informations venant des Etats-Unis, déclare ainsi le milliardaire, Hélène Budliger Artieda [chef du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), ndlr] était à Washington dès avril et avait négocié un projet presque final avec des droits de douane à 10%, à l'instar du Royaume-Uni. Les Britanniques ont conclu leur accord. Le Conseil fédéral aurait pu faire de même dès mai.»

C'est donc aujourd'hui Franz Grüter qui enfonce le clou. En



«Certains parlementaires ont tenté de saboter l'accord avec les Etats-Unis avec des intentions cachées»

FRANZ GRÜTER, CONSEILLER NATIONAL (UDC/LU)

marge de sa critique du Conseil fédéral, le Lucernois accuse également dans la presse alémanique des membres du Conseil national d'avoir voulu faire échouer les négociations entre Berne et Washington, afin de favoriser le resserrement des liens avec l'Union européenne (UE): «Certains parlementaires ont tenté de saboter l'accord avec les Etats-Unis avec des intentions cachées.»

Selon lui, la gauche aurait même exigé que la Confédération soumette son accord avec les Etats-Unis à la consultation de l'UE. Ces propos font écho à la thèse – relayée dès le mois d'août par les magazines *Weltwoche* et *Nebelspalter* – affirmant que le conseiller fédéral Beat Jans (PS/BS) aurait plaidé en début d'année au sein du gouvernement pour que la Suisse prenne position contre Donald Trump et s'approche de l'UE pour esquisser des contre-mesures à la

suite de l'annonce de taxes américaines «punitives».

Après la signature d'une déclaration d'intention ramenant les taxes douanières américaines de 39% à 15%, l'agitation des milieux politiques gagne aujourd'hui la Commission de gestion du Conseil des Etats (CdG). Celle-ci souhaite poursuivre son examen de l'accord sur les droits de douane, rapporte ce dimanche le *SonntagsBlick*.

Active depuis juin, la commission a étendu ses travaux à la période allant du 7 août au 14 novembre 2025. Cette extension va permettre lors des prochaines auditions d'aborder d'autres questions relatives à la conduite des discussions par les autorités fédérales et de demander des documents à ce sujet, notamment sur la réunion dans le Bureau ovale entre une délégation économique suisse et le président américain, Donald Trump, explique dans le journal un membre de la CdG.

Parallèlement, le Conseil fédéral veut consulter les commissions de politique extérieure avant la fin de la session parlementaire d'hiver – qui débute lundi – au sujet du mandat de négociations avec les Etats-Unis entourant les droits de douane, explique la *SonntagsZeitung*. La commission du Conseil national doit se réunir à cet effet le 15 décembre lors d'une séance extraordinaire, confirment plusieurs sources dans le média alémanique. Les cantons pourront également prendre position avant que le gouvernement n'adopte le mandat définitif. Le but est que le conseiller fédéral Guy Parmelin puisse annoncer le début des négociations au président américain, Donald Trump, en janvier prochain lors du Forum économique mondial (WEF) à Davos (GR). ■

Dem Zollhammer entwischt

Produktionsumlagerungen oder Lagerhallen jenseits der Grenze: So umgingen Ostschweizer Firmen die US-Zölle.

Kaspar Enz

Trotz Trumps Zollhammer verkauft Jura in den USA so viele Kaffeemaschinen wie nie zuvor. Möglich machte das die Eugster Frismag, wie die «Handelszeitung» schreibt. Das Unternehmen baut nicht nur im Thurgau Kaffeemaschinen für grosse Hersteller – sondern auch in Portugal. Nach einem Gespräch zwischen Jura-Chef Emanuel Probst und Eugster-Frismag-Patron Arthur Eugster stand der Plan fest: Die Jura-Maschinen für Übersee werden in Portugal gebaut. Und noch bevor der Zoll von 39 Prozent auf Schweizer Importe in Kraft trat, waren 52 Container voller Kaffeemaschinen verschifft – die Lager sollten noch bis Ende Jahr reichen.

«Auf diese Weise haben viele Ostschweizer Unternehmen reagiert, die ein Werk im Ausland,

zum Beispiel in Deutschland, haben», sagt Jan Riss, Chefökonom der IHK St.Gallen-Appenzell. «Sie produzierten die Produkte für die USA möglichst dort». So galt nur der Zoll auf EU-Güter von 15 Prozent. «Im Gegenzug verschoben sie Aufträge aus Deutschland in die Schweiz.» Kleinere Firmen, die keine Standorte im Ausland haben, versuchten auf andere Weise, die hohen Zölle zu umgehen. So hätten manche Firmen jenseits der Grenze temporär Hallen gemietet und die Endmontage für den US-Markt dort durchgeführt.

Vorholeffekte vor allem bei Pharma

Wie Eugster Frismag und Jura füllten manche auch ihre Lager in den USA auf, bevor die Zölle galten. Das führte vor allem im März zu sehr hohen Exporten –

so dass die Schweiz in den ersten neun Monaten des Jahres rund 11 Prozent mehr in die USA ausführte als in der Vorjahresperiode. Das nutzte vor allem die Pharmabranche, die von den Zöllen dann gar nicht betroffen war. Wegen ihrer langen Auftragszyklen konnte die Maschi-

nenindustrie diese Möglichkeit kaum nutzen. Deshalb gingen die Ostschweizer Exporte in den ersten drei Quartalen zurück.

Die Zölle von 39 Prozent, die US-Präsident Trump Anfang August für die Schweiz verhängte, trafen die von der Maschinenindustrie geprägte Ostschweiz

deshalb hart: «Alleine im August gingen die Maschinenexporte in die USA im Vergleich zu den Vorjahren um 42 Prozent zurück», sagt Riss. Zwar konnten manche mit guten Ideen die Auswirkungen der Zölle abmildern. «Viele Massnahmen helfen aber nur temporär.» Auch prall gefüllte Lager sind einmal leer, und gemietete Lagerhallen sind keine Produktionswerke. Früher oder später hätte ein dauerhafter Zoll von 39 Prozent für viele Ostschweizer Firmen ein Abschied vom US-Markt bedeutet – oder eine Produktionsverlagerung.

Freihandel unter Druck

Ab wann die im Zoll-Deal vereinbarten neuen Zölle gelten, ist noch unklar. Doch sie bedeuten für die Ostschweizer Industrie eine Erleichterung, sagt Riss. Gut sei die Lage aber noch nicht. Auch 15 Prozent sind ein hoher

Zollsatz, und der Dollar hat sich im Vergleich zum Franken stark abgewertet. Exporte in die USA seien deshalb nach wie vor erschwert.

Einige Resultate der Umfragen, welche die IHK im September unter ihren Mitgliedern durchführte, gelten deshalb weiterhin, sagt Riss. So nehme die Bedeutung der USA als Markt für Ostschweizer Firmen ab, die Schweiz und Europa werden wichtiger. «Allerdings kommen gerade vom wichtigsten Absatzmarkt Deutschland derzeit wenig Impulse.» Manche Unternehmen denken über Verlagerungen nach und sind bei Investitionen eher zurückhaltend – gerade in der Schweiz. Auch ein Symptom der Unsicherheit. «Die Schweizer Industrie hat lange profitiert vom freien Handel. Der gerät vermehrt unter Druck.»



52 Container Frismag-Kaffeemaschinen wurden noch vor dem Zollhammer verschifft.
Bild: Fabian Bimmer/Keystone

Entre public et privé, la Suisse fait face à un problème de salaires

Marché du travail La statistique du salaire médian indique des revenus à la hausse. Qu'en est-il vraiment entre inflation, pouvoir d'achat et nette différence en faveur du secteur public? Deux spécialistes répondent.

Christophe Passer

Tandis que les fonctionnaires vaudois défendent par milliers dans la rue leurs salaires en baisse ou dont les augmentations sont freinées, une statistique intéressante vient d'être publiée. Elle a pour objet le salaire médian suisse (une moitié des salariés en dessous, l'autre au-dessus). Verdict: une hausse des revenus avec un salaire médian à 7024 francs, soit 3,5% de plus depuis 2022.

Cela peut sembler formidable (les milieux patronaux s'en sont félicités) mais reste en deçà de l'inflation, à +6% depuis début 2022. Ce taux demeure en débat (il n'inclut pas les primes d'assurance maladie). Surtout, les différences demeurent fortes entre classes de salaires. Quatre questions à des spécialistes pour comprendre.

La classe moyenne est-elle moins augmentée?

Oui, explique le professeur d'économie Rafael Lalive, de l'Université de Lausanne: «Les salaires dans le bas de la fourchette ou dans le très haut ont nettement plus augmenté durant la période, aux alentours de +17% pour les rémunérations très basses, de +18% dans les salaires très hauts. Pour les salaires moins élevés, c'est évidemment réjouissant, et cela est dû à la crise du Covid, qui a créé une certaine pénurie de main-d'œuvre, par exemple dans l'hôtellerie-restauration. Donc les salaires montent.»

Même constat chez les salaires très hauts, poursuit-il. «Les qualifications demandées induisent aussi pénurie et salaires à la hausse. Mais la vraie difficulté, c'est la classe moyenne, la plus importante en nombre, qui n'est pas en pénurie, et il y a donc moins d'augmentations. Cela pose un problème, car c'est la classe moyenne qui paie une bonne partie des impôts. Elle porte notre société. Mais ce n'est pas encore devenu un enjeu majeur.»

Quid de la différence entre secteur privé et public?

Elle apparaît surtout dans les statistiques cantonales, variables



Mercredi dernier, des milliers de fonctionnaires vaudois ont manifesté à Lausanne contre les coupes budgétaires annoncées par le Conseil d'Etat. Jean-Christophe Bott/Keystone

selon les régions. En Valais, c'est parfois plus de 20% de plus dans le public. Dans le canton de Vaud, en 2024, on obtient 7670 francs de salaire médian dans le secteur public, contre 6420 francs dans le privé. Cela rompt un mythe: imaginer qu'on était mieux payé dans le privé, mais avec moins de sécurité de l'emploi, et peu payé dans le public, puisqu'on y risquait moins sa place. Il y a des décennies que ce n'est plus vrai.

Rafael Lalive: «J'ai remonté les statistiques des douze dernières années, le secteur public était toujours au-dessus. Je me souviens aussi que lorsque je travaillais à ma thèse, autour de l'an 2000, il y a un quart de siècle, il y avait déjà un coefficient pour le public plus élevé que dans le privé.»

Quel est l'écart moyen? Selon Diego Taboada, directeur de l'antenne romande d'Avenir Suisse, il est important. Il se réfère à une étude de l'Institut de politique économique (IWP) de l'Université de Lucerne, qui tient compte de caractéristiques telles que

l'âge, le sexe ou la formation. «Les derniers résultats montrent qu'à profil égal, on en est à 12% de salaire en plus dans l'Administration fédérale et 5% dans les cantons. Cela pose un problème, avec une forme de concurrence un peu déloyale envers le privé. Certains parlent même d'«accaparement» des talents par la fonction publique. Les salaires plus élevés lui permettent d'engager ceux qui ont les meilleures qualifications, ce qui contribue à la pénurie de personnel dans les entreprises. Elles ont cette

«Dire que le public attire tous les talents avec de meilleurs salaires n'est pas toujours vrai.»

Rafael Lalive
Professeur à l'Université de Lausanne

Ce que confirme le professeur Lalive: «Les rémunérations ont augmenté plus vite dans les salaires bas que parmi les personnes avec un salaire plus élevé. C'est important, c'est une bonne nouvelle économique, le fossé n'empire pas.» Il nuance donc: «Dire ainsi que le public attire tous les talents avec de meilleurs salaires n'est pas toujours vrai.»

Pour Rafael Lalive, la question de la hauteur des salaires est aussi une question sur les choix de société entre valeurs et plus-values: «Dans certains cas, on peut se demander si ce n'est pas le public qui est très mal payé, malgré ses salaires médians plus hauts. Prenez une infirmière, travaillant à l'hôpital à soigner les patients, avec un salaire médian de 6500 francs en Suisse. Sa contribution à la société est immense, mais elle n'est pas valorisée. Sur le marché du travail, on la considère comme une «charge», et on a tendance à la sous-payer. À l'inverse, si vous travaillez dans l'industrie du tabac en Suisse, vous avez un salaire médian au-delà de 14'300 francs, selon la statistique: vous êtes en effet considéré comme «créant de la richesse».

Les subsides profitent aux salariés du public ou du privé?

C'est une problématique très vaudoise, car entre effets de seuil, soutien si les primes d'assurance maladie dépassent 10% des revenus et augmentation de la population, une machine infernale s'est mise en place: 10% du budget de l'Etat de Vaud, 1 milliard de francs annuels, sont consacrés aux subsides. Or, 25% des salariés travaillent pour la fonction publique, et ils ont un salaire médian supérieur aux autres. Les subsides vont-ils ainsi plutôt aider des salariés du privé, compensant des rémunérations venues trop faibles? Interrogé, le Département vaudois de la santé ne peut répondre: «La profession ne constituant pas un critère pour l'octroi du subside, cette information n'est pas relevée et ne figure pas dans le système informatique.»

Fabienne Riklin

Wegen dieser Krankheiten fallen Mitarbeitende am häufigsten aus

Produktionsverluste Eine neue Studie schlüsselt erstmals die Kosten auf, die entstehen, weil erkrankte Personen bei der Arbeit fehlen – es geht um Milliarden.



Sieben Leiden sind vor allem für die Produktionsverluste verantwortlich. Ganz oben stehen: Muskulatur- oder Skeletterkrankungen wie Rückenschmerzen und Rheuma. Foto: Imago

Jeden Tag fehlt der Schweizer Wirtschaft eine ganze Stadt. Mehr als 100'000 Angestellte erscheinen pro Tag nicht am Arbeitsplatz, weil sie krank oder verunfallt sind. Was für die Betroffenen ein notwendiger Schritt zur Genesung ist, kostet die Gesellschaft jährlich Milliarden.

Tatsächlich machen die Produktionsverluste in der Schweiz pro Jahr über 70 Milliarden Franken aus – 9 Prozent des Bruttoinlandprodukts. Das haben Forschende unter der Leitung von Michael Stucki und Simon Wieser von der Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) erstmals ermittelt.

Während die direkten medizinischen Gesundheitskosten jährlich erhoben werden und sich mittlerweile auf knapp 100 Milliarden Franken belaufen, sind die indirekten, die Krankheiten ausserhalb des Gesundheitswesens verursachen, deutlich weniger gut untersucht. «Doch sie sind ebenso wichtig», sagt Stucki.

Sie bedeuten: weniger Einkommen für die Bevölkerung, betriebliche Ausfälle für die Unternehmen, höhere Zahlungen von Invalidenrenten und Taggeldern für die Sozialversicherungen sowie geringere Steuereinnahmen für die öffentliche Hand. «Es liegt also im gesellschaftlichen Interesse, diese Verluste zu reduzieren», sagt Stucki.

Entstehen können die Produktionsverluste durch vorübergehende Abwesenheit, geringere Leistungsfähigkeit, Reduktion des Pensums, Invalidität oder Tod. Noch 2012 beliefen sich die gesundheitsbedingten Produktionsverluste auf 60 Milliarden Franken, 10 Milliarden weniger als heute.

Mehr Absentismus bei den Arbeitnehmenden

Zurückzuführen ist diese Entwicklung vor allem auf die gestiegenen Einbussen wegen Absentismus. Durchschnittlich 7,5 Tage blieben Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer 2024 dem Job fern. 2010 waren es noch 5,5 Tage gewesen. Die deutliche Steigerung innerhalb weniger Jahre sei eine «spürbare Mehrbelastung für die Arbeitgeber», sagt Stefan Heini vom Arbeitgeberverband. Entsprechend hätten die Firmen ein Interesse an einer zufriedenen und gesunden Belegschaft. Eine Mehrheit investiert deshalb in ein betriebliches Gesundheitsmanagement.

Am häufigsten fallen Mitarbeitende vorübergehend wegen nicht übertragbarer Krankheiten aus. Sie sind in über 60 Prozent der Fälle dafür verantwortlich, dass Arbeitnehmende sich auskurieren müssen. Unfälle und andere Beschwerden wie beispielsweise Grippe oder Erkältungen machen je lediglich 20 Prozent aus.

Stucki und sein Team haben deshalb die nicht übertragbaren Krankheiten genauer analysiert. Die Resultate liegen dieser Redaktion vor und zeigen:

Fortsetzung

Gründe für Absentismus

Sieben Leiden sind vor allem für die Produktionsverluste verantwortlich. Ganz oben sind dabei Muskulatur- oder Skeletterkrankungen wie Rückenschmerzen oder Rheuma und psychische Erkrankungen wie Depressionen.

Rückenschmerzen, die Volkskrankheit Nummer eins, sind für 15 Prozent der Produktionsverluste wegen Absentismus verantwortlich. Sie verursachen jährlich Kosten von über 2,5 Millionen Franken. Dabei fällt auf, dass Frauen bereits in jüngeren Jahren, ab 25 Jahren, wegen des schmerzenden Rückens ausfallen. Den Männern macht der Rücken erst etwas später, so ab 35 Jahren, zu schaffen.

Liliana Paolazzi ist Leiterin psychosoziale und juristische Angebote bei Pro Mente Sana und sagt: «Die Rushhour des Lebens kann die physische und die psychische Gesundheit belasten.» Bei Frauen im Alter zwischen 25 und 34 Jahren fällt oft vieles zusammen. Beispielweise der Berufseinstieg, erste Kinderfunktionen oder die Familienplanung. Und auch fehlender Schlaf und nicht genügend Erholungszeit sind Risikofaktoren. Bei den Männern zeigt sich das auch, allerdings etwas später.

Vier von zehn Unternehmen spüren Absentismus stark

Dass neben Rückenschmerzen insbesondere auch psychische Erkrankungen zu Fehltagen führen, erstaunt Paolazzi nicht. «Graide psychische Belastungen zeigen sich zuerst mit körperlichen Symptomen.» Hinzu kommt: Die beiden Krankheiten verstärken sich gegenseitig. So erhöht die Depression das Risiko für Rückenschmerzen durch erhöhte Muskelanspannung, veränderte Schmerzwahrnehmung, Bewegungsmangel und Veränderung der Stresshormone.

La droite s'attaque à l'aide sociale

GENÈVE Le canton doit se serrer la ceinture. Pour la droite, les pistes d'économies se trouvent dans le champ de l'aide sociale. De quoi donner des sueurs froides à la gauche et à l'Hospice général

THÉO ALLEGREZZA ET LORÈNE MESOT

Genève s'attend à un déficit massif en 2026. Le Conseil d'Etat a bien fait quelques ajustements afin de descendre péniblement sous la barre de 700 millions de francs (sur 11,2 milliards de francs de charges), mais ces efforts n'ont pas été jugés suffisants en commission par la majorité parlementaire de droite, qui a maintenu son refus d'entrer en matière sur le projet de budget. Le canton devrait débuter l'an prochain sous le régime des douzièmes provisoires et les élus sont en quête d'économies. Pour la droite, des pistes se trouvent dans le champ de l'aide sociale, en proie à une hausse vertigineuse de ses bénéficiaires ces dernières années.

Explosion des dossiers

Cette semaine, le PLR a appelé à une refonte du dispositif, déposant une motion et un projet de loi qui ciblent en particulier les jeunes «en rupture» entre 15 et 25 ans. Le Centre, lui, ne demande rien de moins que l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire sur l'Hospice général (HG), l'institution chargée de pourvoir les aides aux quelque 40 000 bénéficiaires que compte le canton, accusé notamment de faillir à sa mission de contrôle. «On ne remet pas en question l'aide sociale, mais il faut une analyse sérieuse qui explique pourquoi le budget de l'HG explose», fait valoir le député centriste Jacques Blondin.

Cette offensive politique intervient alors qu'une nouvelle loi sur l'aide sociale (et la lutte contre la précarité, dite LASLP) est en vigueur depuis le début de l'année. La précédente réforme remontait à l'ère François Longchamp. En quinze ans d'existence, elle n'est toutefois jamais parvenue à enrayer la hausse du nombre de bénéficiaires (+76% entre 2010 et 2020), ni la durée de l'assistance, ni la facture globale (+58%). La nouvelle loi, portée par le ministre socialiste Thierry Apothéloz, ambitionne d'accélérer le rythme des sorties en misant sur l'accompagnement social, la formation et la réinsertion sociale.

Le suivi des bénéficiaires a été revu. Sauf exception, les forfaits couvrant les besoins courants et frais administratifs sont désormais délivrés chaque mois sans justificatifs requis (comme les relevés bancaires). Le bénéfi-

«Il existe une forme de reproduction sociale, de plus en plus de jeunes en rupture finissent à l'aide sociale»

NATACHA BUFFET-DESFAYES, DÉPUTÉE PLR ET AUTEURE D'UN PROJET DE LOI



A Genève, le nombre de ménages précaires, de familles monoparentales et de jeunes en rupture venant frapper à la porte de l'Hospice général afin d'obtenir une assistance financière ne cesse d'augmenter. (GENÈVE, 8 AVRIL 2008/SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE)

ciaire doit prévenir en cas de changement de situation, laquelle est réévaluée environ tous les six mois. Les contrôles sont réalisés aléatoirement. Les enquêtes, qui font suite à une suspicion des travailleurs sociaux sont, elles, toujours de mise. «C'est tout le but de la réforme: alléger l'administratif et rendre les bénéficiaires plus autonomes, mais avec un accompagnement plus rapproché dans la gestion du budget», souligne le travailleur social Guillaume Thion, délégué syndical au SSP.

Machine grippée

Seulement, les ressources manquent cruellement pour assurer un tel suivi, alertait en juillet la Commission du personnel de l HG. Le nombre de dossiers a grimpé de 17% entre 2024 et 2025, selon la dernière projection. La durée d'assistance moyenne approche les cinq ans.

Pour l HG, «la hausse s'inscrit dans une dynamique globale observée depuis trois ans [+5% en 2023, +11% en 2024, ndlr]», indique son service de communication. Facteurs d'explication: une précarisation croissante, un taux de familles monoparentales élevé (10,3% à Genève contre 4,7%

en Suisse) et une proportion de jeunes sans certification de degré secondaire II plus élevée que la moyenne nationale.

Thierry Apothéloz voulait «investir aujourd'hui pour économiser demain», mais voilà qu'une majorité de droite entend réduire la voilure. Cet automne, toutes les demandes de crédits supplémentaires ont systématiquement été refusées en commission. Pour le SSP, c'est évident, la droite veut «assécher» les ressources de la nouvelle loi, pour pouvoir ensuite pointer son inefficacité.

Auteure de la proposition de modification de la loi déposée par le PLR, la députée Natacha Buffet-Desfayes souhaite ancrer le principe selon lequel l'aide sociale ne doit pas être plus attractive que la formation professionnelle. «Il existe une forme de reproduction sociale. De plus en plus de jeunes en rupture finissent à l'aide sociale, malgré FO18 [la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, ndlr]», déplore celle qui préside la Commission des affaires sociales du Grand Conseil.

Dans les faits, la proportion de dossiers relatifs à la tranche d'âge 18-25 ans est restée stable entre 2024 et 2025 (14,8% contre

14,7%), selon l HG. En chiffres absolus néanmoins, le nombre de personnes concernées a largement augmenté ces six dernières années. Ils étaient 1499 jeunes à l'aide sociale en 2019 et sont désormais 2845.

Le Centre ne demande rien de moins que l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire sur l'Hospice général

Accepté, ce projet du PLR représenterait un rétropédalage. La loi adoptée sous François Longchamp prévoyait que les jeunes non actifs (en emploi ou en études) ne touchent que 70% de la prestation d'entretien et plusieurs centaines de francs en moins pour l'aide au loyer. «Le résultat s'est avéré contre-productif. Ces jeunes avaient tendance à s'isoler encore

davantage, à renoncer à toute activité culturelle, sans possibilité de développer un réseau», note Guillaume Thion. Raison pour laquelle, la loi actuelle ne fait plus de différences entre les 18-25 ans actifs et les autres.

Dans le projet de budget 2026, le domaine de la cohésion sociale est celui où les dépenses augmentent le plus en valeur absolue. Pour l'an prochain, le gouvernement requiert 160 millions de francs de plus – dont 45 millions de francs rien que pour les subsides et les créances insolubles de l'assurance maladie – pour un budget de plus de 3 milliards de francs pour l'ensemble de cette politique publique. Ces charges sont, pour l'essentiel, «contraintes», c'est-à-dire qu'elles découlent de l'application des lois. D'où la nécessité de revoir la législation pour économiser.

Dans ce contexte, le député socialiste Thomas Wenger estime «choquant de s'attaquer aux personnes les plus précaires». «Pour nous, l'équilibre du budget doit plutôt se faire du côté des recettes, en demandant un effort de plus aux hauts revenus et aux grandes fortunes», avance-t-il. Un discours forcément inaudible de l'autre côté de l'échiquier politique. ■

Der tiefe Fall der Juso-Initiative

Klassenkämpferische Volksvorstösse stürzen in der Schweiz trotz dem Linkstrend der letzten Jahre immer noch ab

HANSUEL SCHÖCHLI

Die Schweiz ist vermutlich über die letzten zehn bis fünfzehn Jahre linker geworden. Reformen zur Stärkung des Wirtschaftsstandorts haben an der Urne mehr Mühe als früher, die Verteilung des Kuchens erscheint wichtiger als dessen Herstellung, und statt Selbstverantwortung sind eher Selbstbedienung und Staatshilfe angesagt.

Doch der Klassenkampf nach dem Motto «Die Reichen sind die Bösen» und «Ohne Reiche würde es allen anderen viel besser gehen» ist nach wie vor nicht mehrheitsfähig. Das zeigte sich an diesem Abstimmungssonntag beim jüngsten Versuch der Linken im Rahmen der Erbschaftssteuerinitiative der Jungsozialisten. Die Initiative forderte eine nationale Erbschaftssteuer von 50 Prozent auf Vermögensteilen über 50 Millionen Franken. Die Erträge wären für die Umweltpolitik zu verwenden. Die Botschaft der Initianten war deutlich: Schwerreiche wollen wir nicht – sie sollen gefälligst ärmer werden oder sich verzieren.

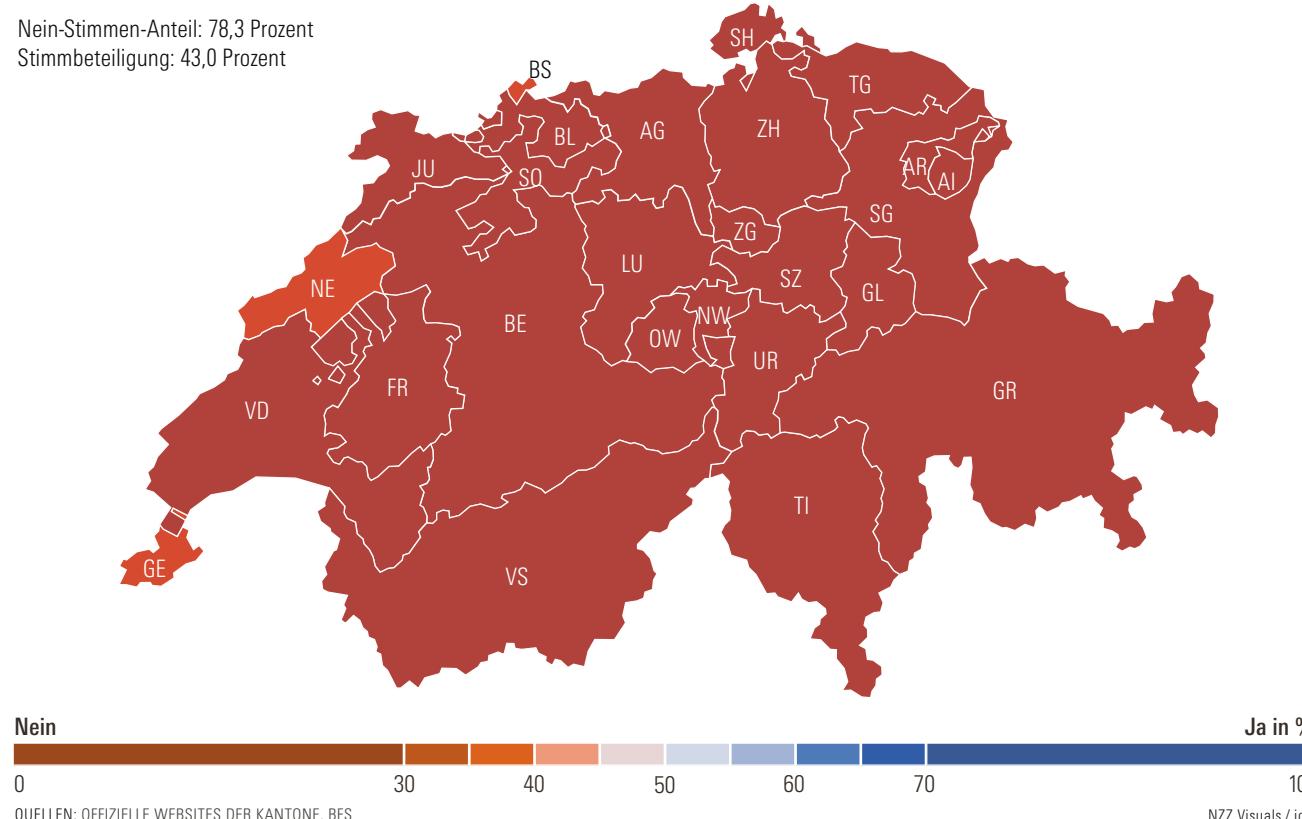
Die direkt betroffenen von der Initiative wären nur wenige gewesen: Gemäss Bundesgeschätzungen haben etwa 2500 Personen versteuerte Vermögen über 50 Millionen Franken – und damit knapp ein halbes Promille aller Vermögenssteuerpflichtigen. Und dennoch erreichte die Erbschaftssteuerinitiative nicht 99,5 Prozent Ja-Stimmen, sondern nur knapp 22 Prozent. In allen Kantonen gab es Nein-Mehrheiten. Wie üblich stimmte die Westschweiz linker als die Deutschschweiz, doch auch in der Romandie gab es massive Nein-Mehrheiten. Besser sah es für die Initianten in den linken städtischen Hochburgen aus. In der Stadt Bern erreichte die Vorlage eine knappe Ja-Mehrheit (50,7 Prozent). In Lausanne gab es rund 48 Prozent Ja-Stimmen und in der Stadt Zürich knapp 42 Prozent.

Die Mehrheit denkt weiter

Das Ergebnis ruft erneut nach einer alten Frage der Politikwissenschaft: Warum lehnt die Mehrheit eine Vorlage ab, die auf den ersten Blick nur einer kleinen Minderheit zu schaden scheint und mehr Geld für die Mehrheit verspricht? Die erste Antwort: Die Urnen-

Überwältigende Mehrheit gegen Erbschaftssteuerinitiative

Nein-Stimmen-Anteil: 78,3 Prozent
Stimmbevölkerung: 43,0 Prozent



gänger sind mehrheitlich nicht so simpel gestrickt wie die Urheber gewisser Initiativen. Viele Bürger wissen oder ahnen: Wenn wir die Reichen enteignen, demotivieren, abschrecken und vertreiben, bremst das die Wirtschaftsentwicklung und schadet damit auch der breiten Bevölkerung. Das sagt nicht nur das volkswirtschaftliche Lehrbuch. Das lehrt auch die Geschichte der letzten 100 bis 150 Jahre. Der Haupttreiber der Entwicklungsschübe in Europa und der Welt war nicht etwa radikale Umverteilung. Zentral waren vielmehr wirtschaftliche Freiheiten, Investitionen, Innovationen und Bildung.

Klassenkampf in der Wohlstandsgesellschaft Schweiz erscheint gekünstelt. Die Aktivisten versuchen zwar stets, das Bild einer desolaten Lage zu zeichnen, doch die Realität ist eine andere: Den Ärmsten und dem Mittelstand geht es im Vergleich zu früher und im Vergleich zu den meisten anderen Ländern deutlich besser, die Lebenserwar-

tung ist laufend gestiegen, und die allgemeine Lebenszufriedenheit ist immer noch hoch. Das ist kein guter Nährboden für Revolutionen. Mediale Zerrbilder über die angeblich schlechter werdende Lage für den Mittelstand finden zwar laut Umfragen Resonanz bei Bürgern – doch bis anhin nicht genug, um weitgehende Juso-Initiativen mehrheitsfähig zu machen.

Starker KMU-Effekt

Die Gegner der Erbschaftssteuerinitiative konnten zudem Säulenheilige in den Zeugenstand rufen: die KMU (Klein- und Mittelbetriebe). Der von der Initiative verlangte Steuersatz war so hoch, dass die Abschreckungswirkung offenkundig erschien. Wer zum Beispiel von seinen Eltern einen Betrieb im Wert von 200 Millionen Franken erbte, müsste für die Erbschaftssteuer 75 Millionen Franken bezahlen. Dass dies die Übergabe von Familienbetrieben an die nächste

Generation massiv erschweren würde, liegt auf der Hand. Ebenso wie die Befürchtung von starken Fehlanreizen bei potenziell Betroffenen: Wegzüge, Investitionshemmungen, Abschreckung von Zuzügen. Diese Bedenken spielten bei den Gegnern der Initiative laut der jüngsten Umfrage im Vorfeld des Urnengangs eine zentrale Rolle.

Die Bürgerlichen waren wie bei früheren Klassenkampf-Initiativen geschlossen dagegen. Das erschwerte den Kampf für die Initianten. Denn gemessen an den Wählerstärken der Parteien ist die Mehrheit der Urngänger immer noch eher bürgerlich als links; allerdings haben sich Parteien in der Mitte eher nach links verschoben – außer in der Ausländerfrage.

Unter Ökonomen geniesst die Erbschaftssteuer bei moderaten Sätzen (weit unter 50 Prozent) im Vergleich zu anderen Steuern erhebliche Sympathien. Auch aus dem liberalen Postulat von möglichst gleichen Startchancen für

alle lässt sich ein Argument für die Erbschaftssteuer ableiten. Doch manche Bürger scheinen die Erbschaftssteuer als eher ungerecht zu empfinden.

Die Geschichte wiederholt sich

So erlitt 2015 eine frühere linke Volksinitiative für eine Erbschaftssteuer von 20 Prozent auf Vermögensteilen über 2 Millionen Franken ebenfalls Schiffbruch – mit 71 Prozent Nein-Stimmen. Der verlangte Steuersatz lag zwar deutlich unter dem Satz der jüngsten Initiative, doch dafür war der Kreis der Direktbetroffenen viel grösser. Die Nachbefragungen von 2015 hatten gezeigt, dass längst nicht nur potenziell betroffene Bürger die Initiative ablehnten. Die gegnerischen Argumente, wonach das betreffende Substrat schon mehrfach besteuert worden sei und die Zusatzsteuer eine Gefahr für die KMU darstelle, waren auf breite Resonanz gestossen.

Ein jüngeres Beispiel für eine klar gescheiterte Klassenkampf-Initiative lieferte die 99-Prozent-Initiative der Jungsozialisten. Diese forderte eine deutliche Erhöhung der Besteuerung von Kapitaleinkommen. Die Initianten gaben vor, der Vorstoß diene der grossen Mehrheit (darum der Titel «99-Prozent-Initiative»). Doch am Tag des Urnengangs war das Projekt gemessen am Ja-Stimmen-Anteil zur 35-Prozent-Initiative geschrumpft. Praktisch gleich war es 2013 der Juso-Initiative zu 1:12-Löhnen ergangen – mit gut 65 Prozent Nein-Stimmen. Diese hatte gefordert, dass der Höchstlohn in einem Unternehmen nicht mehr als das Zwölffache des betrieblichen Tiefstlohns ausmacht.

Die Jungsozialisten erklärten am Sonntag ohne sichtbare Ironie, dass sie «gestärkt» aus dem jüngsten Abstimmungskampf hervorgingen: Man habe «unzählige» Neumitglieder gewonnen und eine landesweite Debatte ausgelöst.

Für die Einschätzung, wie weit die Schweiz allenfalls nach links gerutscht ist, taugen andere Initiativen viel eher als Härtetest. So zum Beispiel die von der SP jüngst angekündigte Initiative für eine stärkere Umverteilung via Prämiensubventionen bei den Krankenkassen. Oder die vom Mieterverband angekündigte Initiative für eine breitere Umsetzung der Kostenmiete. Man kann in beiden Fällen gespannt sein.

Le conseiller fédéral Beat Jans veut serrer la vis sur l'asile

MIGRATIONS La nouvelle stratégie en matière d'asile est très attendue, à Berne comme dans les exécutifs cantonaux et communaux. Ces trois niveaux étatiques se sont entendus hier sur une feuille de route, qui suscite déjà des craintes

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La restructuration du domaine de l'asile a été acceptée par le peuple (66,8% des voix) le 5 juin 2016 et est entrée en vigueur en mars 2019. Elle visait avant tout à accélérer les procédures d'asile. Mais qu'en est-il six ans après? C'est pour répondre à cette question que le conseiller fédéral Beat Jans, à la tête de justice et police, a commandé une analyse externe en juillet 2024, dont l'objectif était de dresser un bilan, d'épingler les faiblesses et de mettre en avant les possibilités d'action.

C'est ce bilan qu'a présenté le Bâlois hier à Berne et il se dit satisfait: «Durant cette première phase, nous nous sommes demandé où nous en étions dans la nouvelle organisation, qu'est-ce qui fonctionnait bien et qu'est-ce qui devait être amélioré. Le constat est positif. Six ans après son entrée en vigueur, le système d'asile restructuré a fait ses preuves dans l'ensemble».

En conférence de presse, la Confédération, les cantons, les communes et les villes relèvent toutefois que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour améliorer encore le système d'asile dans le pays, surtout dans les moments de grande pression migratoire durant lesquelles le système atteint ses limites et perd en efficacité. Mathias Reynard, président du Conseil d'Etat valaisan et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a ainsi relevé que «depuis la restructuration de l'asile en 2019, la pandémie de covid a bouleversé toutes les procédures et entraîné des fermetures de structures d'hébergements temporaires, puisque les réfugiés étaient bloqués aux frontières. La guerre en Ukraine nous a, quant à elle, obligés à mobiliser tous les lieux d'asile possibles. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous avons enregistré 30 000 demandes d'asile en 2023, près de 28 000 en 2024, contre 40 000 en 2015 et 11 000



«Nous nous sommes demandé où nous en étions, qu'est-ce qui fonctionnait bien et qu'est-ce qui devait être amélioré»

BEAT JANS, CHEF DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE

en 2020. Ces fluctuations sont devenues la norme et ne sont pas simples à gérer pour notre dispositif».

Plus vite, plus fort

Selon les autorités, un durcissement est également nécessaire: «Il convient d'accélérer encore les procédures d'asile, de réduire plus rapidement les demandes en suspens, de rendre le système plus résistant aux fluctuations et de promouvoir l'intégration de manière plus contraignante».

Pour ce qui est du volet sécuritaire, tous s'entendent pour dire que des adaptations légales supplémentaires sont nécessaires. Confédération, cantons, villes et communes désirent renforcer les leviers d'action du système d'asile à l'encontre des auteurs d'infractions. Les modifications envisagées concernent les mesures de contrainte relevant du droit des étrangers (dont le maintien dans la zone de transit d'un aéroport) et la possibilité de retirer immédiatement le droit de séjour aux personnes ayant commis des infractions graves ou répétées. La task force instituée pour traiter les cas d'étrangers

multirécidivistes devrait également être développée.

Pour que ces évolutions puissent voir le jour assez rapidement, les trois niveaux étatiques ont adopté un mandat politique conjoint, assorti de propositions concrètes, qui sont, pour l'heure, à l'état «d'orientations stratégiques». Ces dernières doivent servir de base à l'élaboration de la stratégie en matière d'asile 2027, qui devrait être présentée d'ici à l'été 2026. Ce n'est qu'alors que l'on connaîtra les mesures concrètes. En clair, il faudra donc encore attendre avant de connaître toutes les subtilités de cette nouvelle stratégie. Mais Beat Jans a tenu à saluer l'accord trouvé hier qui représente la fin de la première étape, et «je ne me fais aucune illusion: la deuxième étape sera la plus exigeante. Elle n'aurait toutefois pas pu être abordée sans une entente commune, qui permet d'obtenir des majorités politiques».

Répression accrue

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) salue «l'accord clair exprimé ce vendredi et l'engagement en faveur de la protection internationale des réfugiés et d'une approche axée sur l'intégration». Elle se félicite également de l'amélioration de la capacité à faire face aux fluctuations, de la mise à jour du concept d'urgence «obsolète» et de l'adaptation du concept de suppression du statut S. Elle critique néanmoins «l'accent mis sur la défense et la répression: l'accès à la procédure d'asile sera rendu plus difficile, les procédures seront encore accélérées et les renvois seront exécutés de manière plus stricte».

Grande absente hier, l'UDC n'a pas attendu les conclusions des autorités pour dégainer ses revendications sous forme d'initiative fédérale. La Chancellerie fédérale l'a validée le 25 novembre. Avec «Stop aux abus de l'asile!», le parti entend limiter le nombre de demandes d'asile à 5000 par année, mettre un terme à la migration illégale, ne plus octroyer d'admission provisoire aux réfugiés dont la demande d'asile a été rejetée et, enfin, instaurer des contrôles permanents aux frontières. ■

4 Votations fédérales

Service citoyen, une claque dans les urnes

SÉCURITÉ Les Suisses ne veulent pas élargir l'obligation de servir. A une large majorité, 84,1%, la population désire conserver la pratique actuelle pour le service militaire, la protection civile et le service civil. Une jolie victoire pour Martin Pfister, le nouveau ministre de la Défense

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Il est entré en fonction le 1er avril et, huit mois plus tard, Martin Pfister, conseiller fédéral chargé de la Défense, enregistre son premier succès dans les urnes. Les Suisses ont massivement rejeté le service citoyen, initiative qui proposait d'élargir l'obligation de servir à toutes les femmes et à tous les hommes du pays. Pour le ministre zougois, ce service d'un nouveau genre était trop cher et trop disproportionné: «Il n'était pas viable économiquement et aurait engendré des coûts trop importants pour les pouvoirs publics et les entreprises.»

Doubler les effectifs

Certes, l'armée a besoin de jeunes qui s'engagent et la protection civile manque de bras, mais doubler les effectifs n'était pas la solution pour le Conseil fédéral. Il privilégia une adaptation progressive et mieux ciblée pour faire face aux menaces actuelles.

Un fil de la campagne, l'égalité est devenue l'argument central de cette votation, notamment en Suisse romande. Pour les initiateurs, le service citoyen la favorise. Pour les opposants, elle la dessert. En cause, les tâches gratuites effectuées par les femmes tout au long de leur vie. Leur imposer un engagement d'intérêt général supplémentaire aurait représenté une sorte de «double peine». Mais, en rejetant l'élargissement de l'obligation de servir aux femmes, la popu-

lation ne résout pas du tout la répartition genrée des tâches. Le service rendu à la collectivité devra donc être approché d'une autre manière à l'avenir.

A commencer par l'armée, la protection civile et le service civil. Des adaptations sont en cours pour ces trois secteurs, comme l'a rappelé Martin Pfister en conférence de presse ce dimanche soir. Globalement, il s'agit d'un durcissement qui devrait être favorable à l'armée.

«L'initiative comportait beaucoup d'éléments qui génèrent de l'insécurité»

RETO NAUSE, CONSEILLER NATIONAL (LE CENTRE/BE)

rejet du service obligatoire. Et la Confédération va poursuivre ses efforts pour augmenter leur proportion dans l'armée.»

Un autre point central de l'initiative sur le service citoyen nécessitera de nouvelles réflexions: la cohésion nationale. A l'heure où l'individualisme gagne du terrain, le projet proposait un moyen de renforcer l'unité du pays. D'autres pistes devront être explorées et elles passeront certainement par l'armée. Les causes sociales et environnementales, qui auraient pu être couvertes par l'initiative, devront encore plus s'appuyer sur le bénévolat à l'avenir. Reste à savoir comment.

Réunis au restaurant Zum Äusseren Stand, les opposants s'attendaient à un large rejet dans les urnes avant même les premières projections tombées à midi. Ce qui a manqué au projet? Le conseiller national Reto Nause (Le Centre/BE) esquisse une analyse: «L'initiative comportait beaucoup d'éléments qui génèrent de l'insécurité. Ainsi, elle voulait abolir le service militaire obligatoire au profit d'un service citoyen et pour le climat. Elle ne précisait pas comment les effectifs de l'armée et de la protection civile auraient été garantis. Et les initiateurs n'ont pas réussi à présenter un plan précis sur cet aspect. A droite, c'était l'argument principal de notre campagne. A gauche, ils ont évoqué

les questions d'égalité. Ensemble, ces deux positions ont fait perdre beaucoup de soutien aux initiateurs.»

La Vaudoise Jessica Jaccoud, conseillère nationale et coprésidente des Femmes socialistes, salue ce «résultat sans appel». La société ne veut pas de contrainte supplémentaire pour les femmes. C'est un signal fort pour le développement de politiques publiques pour l'égalité comme le développement des places de crèche et l'égalité salariale.»

De son côté, le conseiller national Sidney Kamerzin (Le Centre/VS) s'est dit «content, soulagé et surpris en bien par l'ampleur du rejet. C'est un signal très fort aujourd'hui qui permettra de garantir des effectifs

forts à notre armée. Cela permettra également de ne pas mettre en péril le bénévolat et les salaires dans le pays.»

S'ils s'attendaient à un rejet dimanche, les initiateurs ont néanmoins pris une claque. En début de matinée, Noémie Roten, présidente du comité d'initiative, espérait obtenir au moins 30% des voix. Il n'en est rien. Mais est-elle «assommée» par le résultat? «Non», répond-elle. Mais elle admet que «le score est assez sec». Après cet échec, reste la fierté d'avoir «créé le débat sur l'évolution d'un système d'obligation de servir désuet et inégalitaire sur le plan national, contre vents et marées. Sans initiative, personne ne se serait emparé



Noémie Roten, présidente du comité d'initiative: «La société doit se demander comment elle veut s'engager.» (BERNE, 30 NOVEMBRE 2025/ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE)

Les Suisses balaiennent l'idée de taxer les successions des riches

HÉRITAGES La population inflige un cinglant refus (78,3%) à la proposition des Jeunes socialistes qui voulaient imposer à 50% les héritages de plus de 50 millions. Les incertitudes économiques et le risque d'une fuite des grosses fortunes semblent avoir été déterminants

«Tax the rich», le slogan de la Jeunesse socialiste suisse (JS), trône en doré au-dessus de la salle du centre culturel du Progr, où elle a installé son stamm pour ce dimanche de votation. Les militants sont venus nombreux à Berne pour vivre l'aboutissement de la campagne. Les espoirs seront vite douchés. Dès midi et les premières projections, la messe est dite. Leur initiative pour l'avenir, qui demandait l'imposition à 50% des successions de plus de 50 millions de francs pour financer la transition écologique, va être massivement balayée. Au final, l'objet sera refusé par 78,3% de la population, avec un non de tous les cantons. C'est la plus lourde défaite de la JS, dont les trois précédentes initiatives avaient au moins dépassé la barre des 30%. Petite conso-

lation: parmi les deux seules communes du pays à avoir dit oui, on retrouve la ville de Berne, qui accepte le texte de justesse à 50,75% des voix.

A l'heure des premières analyses, aucun regret. Visage de la campagne en Suisse romande, Julien Berthod, vice-président du mouvement, préfère parler «d'une victoire d'étape qui a permis d'ouvrir une discussion et possiblement une brèche». Il estime que la tâche était trop dure face à un camp bourgeois qui a investi d'importants moyens financiers et qui a fait peur aux gens avec la menace d'une fuite des grandes fortunes. «En focalisant sur l'héritage, la droite et les médias n'ont pas permis de parler du fond de notre texte qui, pour la première fois, faisait le lien entre la question sociale et la question écologique», regrette le Valaisan.

Ces dernières semaines, le débat a beaucoup tourné autour des 50% d'imposition que la Jeunesse socialiste voulait imposer aux successions, un taux jugé confiscatoire et extrême, qui provoquerait un exil massif des grandes fortunes, mais aussi d'entreprises. L'ar-

gument a visiblement marqué. De son côté, Sophie Wang, membre du comité directeur de la JS, balaye le reproche. «La modération n'est pas une question, souligne la Neuchâteloise, au vu de l'urgence climatique et de l'impact des ultra-riches sur l'environnement. L'enjeu est l'avenir de nous les jeunes, d'où le titre de notre initiative.»

La JS seule au front

Reste que la JS est parue bien seule à aller au front durant la campagne, le Parti socialiste semblant parfois embarrassé par la fougue de sa jeunesse et qui était très engagé contre le service citoyen. Une impression que dément la conseillère nationale socialiste Martine Docourt, présente au Progr, tout comme plusieurs pontes du parti, tel le coprésident suisse Cédric Wermuth. «Nous avons toujours été en soutien, assure la Neuchâteloise. Mais il était normal de laisser le lead aux Jeunes socialistes. Cette initiative, c'est le fruit de plusieurs années de travail, il était donc légitime que ce soit eux qui aillent le défendre devant les médias.»

Autre salle, autre ambiance ce dimanche après-midi au restaurant Zum Äusseren Stand. Malgré la victoire qui s'annonçait au vu des sondages, peu de politiciens avaient rallié l'habituel stamm du camp bourgeois. Le soulagement demeure néanmoins grand.

Le nouveau coprésident du PLR suisse, Benjamin Mühlmann, salue pour sa part «une belle victoire et un signal clair», avant tout pour la prospérité du pays. Le Glaronais explique la netteté du résultat par «le besoin de sécurité» de la population. «Celle-ci n'est pas seulement le fait de l'armée ou de la police, mais aussi de l'économie, souligne le conseiller aux Etats. L'initiative aurait pu avoir de graves conséquences sur les places de travail de notre pays», conclut-il.

«Un texte mal ficelé»

Le sentiment est partagé par Monika Rühl, directrice d'Economiesuisse, qui voit dans le vote «un signal important dans des temps difficiles où notre place économique est sous pression». «Les citoyens et citoyennes ont dit oui aux

entreprises, aux entreprises familiales, qui œuvrent depuis des générations pour créer des emplois», poursuit-elle. Pour le conseiller national du Centre Sidney Kamerzin, seul Romand présent au Zum Äusseren Stand, la netteté du score est également due au fait que «le texte était mal ficelé». «L'initiative était une sorte de taxe pour l'environnement. Et on voit depuis le refus de la loi CO2 que la population suisse y est réticente», observe le Valaisan.

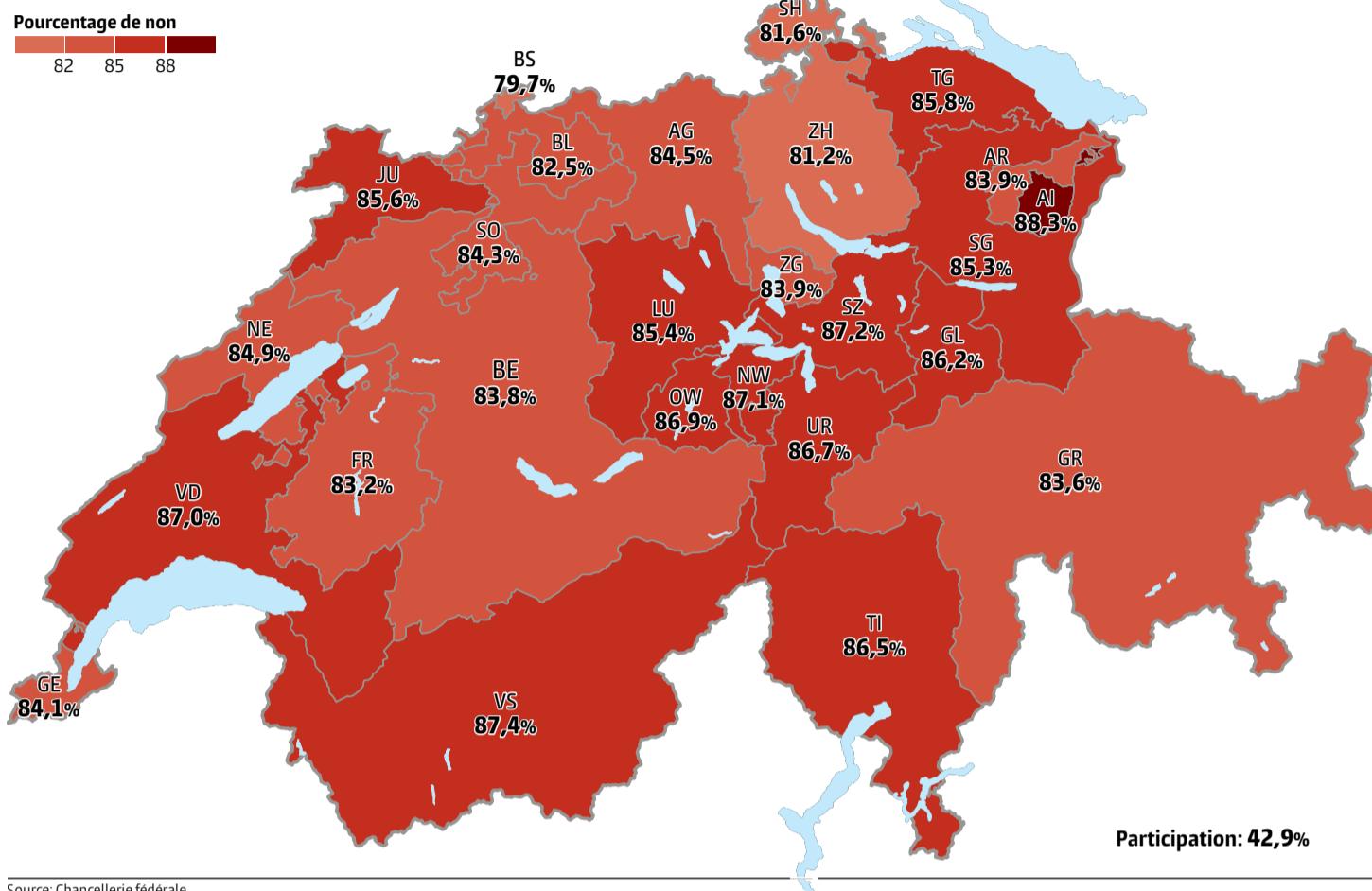
De son côté, lors d'une conférence de presse organisée en fin d'après-midi, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a assuré que le gouvernement «entendait poursuivre une politique climatique dont l'économie pourrait supporter les coûts». La ministre PLR des Finances a pris acte du «résultat très net» du scrutin. «Le message, c'est que les riches sont toujours les bienvenus», a conclu la magistrate, rappelant que ceux-ci contribuaient déjà beaucoup, via les impôts cantonaux sur la fortune, l'impôt fédéral direct ou encore l'AVS. A ses yeux, un oui «aurait nui à la Suisse». ■ Y.P.

UN NON UNANIME

L'initiative populaire «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)» a été rejetée par 26 cantons sur 26. **Moyenne nationale: 84,2%**

Pourcentage de non

82 85 88



Source: Chancellerie fédérale

SUR LE WEB

«Qui dit que je ne joue pas déjà un rôle dans la société?»: à Genève, quand des jeunes débattaient du service citoyen. Une association organisait des débats pour les jeunes, avant la votation d'hier. Entre joutes verbales et échanges d'idées, l'initiative pour un service citoyen a été passée au scalpel. «Le Temps» a suivi un de ces débats.

Retrouvez l'article de Fanny Scuderi sur [Letemps.ch](#)

Le débat sur l'engagement commence

AVENIR Dans un contexte géopolitique incertain, la population n'en a pas fini avec la question de l'engagement. Elle devrait être appelée plusieurs fois aux urnes ces prochaines années pour réformer le service civil ou introduire une journée d'information obligatoire sur l'armée pour les femmes

YAN PAUCHARD, BERNE

Pour le camp bourgeois, un tiers des admissions sont le fait d'hommes ayant déjà effectué une partie de leurs obligations militaires et qui, en résumé, sont suspectés de vouloir échapper aux cours de répétition. Mais pour la gauche, ce durcissement est inutile. Il provoquerait une chute de 40% du nombre de civilistes, qui manqueraient dans des domaines comme les EMS, les foyers de migrants ou encore dans l'agriculture de montagne. Le référendum est en cours de récolte de signatures. Il devrait être déposé tout début janvier. Les opposants à la révision espèrent un vote populaire clair qui dissuaderait le Conseil fédéral et le parlement de poursuivre dans leur volonté de réorganiser complètement le service civil.

Plusieurs projets sont en effet en cours à Berne, où tout s'est accéléré durant cette année. A la suite de l'acceptation d'un postulat en juin, le Conseil fédéral va bien publier un rapport sur les possibilités de réintroduire l'examen de conscience qui avait été aboli en 2009. Par ailleurs, avec l'approbation, toujours courant 2025, d'une motion sur l'obligation de servir dans la sécurité, le gouvernement doit élaborer un projet de fusion entre le service civil et la protection civile.

C'est un long processus qui est engagé et qui impliquera une modification de la Constitution, donc une votation populaire.

Votation en 2028

Une votation populaire se dessine également pour la création d'une journée d'information obligatoire sur l'armée et la protection civile pour les Suisses, que le conseiller fédéral Martin Pfister a mise en consultation le 12 novembre dernier. Selon le planning de la Confédération, cette proposition pourrait être soumise au vote en 2028. Dans un contexte géopolitique incertain, la pression monte sur les pays pour regarnir les rangs de leur armée.

En France, jeudi dernier, Emmanuel Macron a annoncé la réintroduction d'un service militaire de 10 mois, sur base volontaire, avec le slogan «Notre jeunesse a soif d'engagement». L'Allemagne, elle aussi, s'apprête à mettre sur pied un tel service. Le 13 novembre, après des mois de négociations, les partis de la coalition au pouvoir se sont entendus sur un projet qui doit encore être validé par le Bundestag. Avec la Suisse, c'est toute l'Europe qui va s'interroger ces prochaines années sur l'engagement citoyen. ■

CIVISME**Participation médiane**

Les initiatives populaires «Service citoyen» et «Pour l'avenir» ont mobilisé environ 43% du corps électoral hier. Un taux de participation similaire aux autres votations de cette année.

Schaffhouse, où le vote est obligatoire, arrive comme d'habitude en tête, et de loin. Quelque 66,9% des électrices et électeurs s'y sont prononcés. Les Jurassiens à l'inverse se placent en bout de classement. Seuls 34,1% d'entre eux sont allés glisser un bulletin dans l'urne.

Neuchâtel, Genève et le Valais se sont également peu mobilisés, avec seulement 36,3, 39,6 et 39,7% du corps électoral qui a voté. Les autres cantons romands ne sont pas loin.

En septembre, la valeur locative et l'e-ID ont mobilisé 49,5% de la population. En début d'année, l'initiative des Jeunes Vert-e-s pour la responsabilité environnementale n'a pas suscité de grand engouement. Seulement 37,9% du corps électoral suisse s'était mobilisé, un taux en dessous des votations de ces dernières années. En novembre 2024, l'extension des autoroutes, les modifications du droit de bail et le financement uniforme des soins ont mobilisé environ 45% de la population. En septembre et en juin, la participation était semblable. Les Suisses avaient voté sur la LPP et la biodiversité en début d'automne et sur les coûts de la santé, la réforme de l'énergie et la vaccination en été. ■ ATS

du sujet.» Elle fustige également les «dogmes politiques», avec une «droite qui veut affaiblir le service civil» et «une gauche qui veut supprimer l'armée». Pour elle, «la seule manière de parler de ce thème était de lancer une initiative», qui a tenté «d'aller à contre-courant de l'inertie institutionnelle, du statu quo et d'intérêts individuels». Pour le futur, elle souligne que les défis auxquels voulait répondre l'initiative ne disparaîtront pas: «La société doit se demander comment elle veut s'engager pour la sécurité collective, contre la polarisation croissante. Je me demande si, et comment, les autorités politiques vont s'emparer de ces questions.» ■

«La classe moyenne aurait payé la facture de cette initiative»

RÉPLIQUE Les Suisses ne veulent pas taxer les successions. En tout cas pas comme le proposait l'initiative des Jeunes socialistes. Le résultat est sans appel. Tous les cantons ont dit non. Pour l'économiste Marius Brühlhart, le texte allait beaucoup trop loin

PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAINE MORARD

Taxer les très grosses fortunes pour financer des mesures climatiques: la proposition n'a même pas convaincu l'ensemble de l'électorat de gauche – seuls 22% des électeurs ont été séduits par le texte de la Jeunesse socialiste. Dans un pays attaché à la propriété privée, l'idée d'un impôt fédéral de 50% sur les successions et les donations, même à partir de 50 millions, est un repoussoir. Marius Brühlhart, professeur d'économie à HEC Lausanne, décrypte ce résultat.

Est-ce que l'ampleur du non vous surprend? Oui, je suis surpris, c'est encore plus massif que ne le prédisaient les sondages.

Ce texte était simplement trop extrême? 50%, c'était trop? Il faut bien évidemment attendre le dépouillement des résultats

pour connaître les raisons qui ont fait mouche. De mon point de vue, en effet, c'est ce taux de 50% et l'impact que cela aurait eu sur les finances de l'Etat qui a été décisif. Comme j'ai contribué à démontrer dans une étude, des résultats scientifiques montrent que cela aurait pu être une opération perdante pour l'Etat. Une fois que l'on accepte ce constat, il devient très difficile de trouver des raisons d'être favorable à cette initiative.

La crainte de voir partir des grosses fortunes a donc été décisive? De les voir partir en très grand nombre et de ne plus les attirer, oui. Car, finalement, la facture retomberait sur les finances publiques et sur la classe moyenne. D'ailleurs, même à gauche, il semble ne pas y avoir eu d'unanimité en faveur du texte; les gens ont fait leurs calculs.

L'affection des recettes fiscales devait concerner des mesures climatiques. Cela aussi a fait pencher la balance en faveur du non? Encore une fois, il faut attendre l'analyse des résultats. Mais à mon sens, l'écologie a perdu en urgence dans la perception des gens. Et globalement, on n'aime pas avoir des impôts

d'emblée attribués à une dépense particulière, sauf s'il y a un lien très étroit entre la source de l'impôt et la dépense. Il est préférable d'avoir des impôts généraux, et de laisser le politique les allouer là où les besoins sont les plus urgents.

Est-ce qu'on peut aussi déduire que, en Suisse, on ne touche pas à l'héritage? L'argent de la famille reste dans la famille? Il y a sans doute de cela.

L'impôt sur les héritages touche une fibre particulière chez les gens, ce qui n'est pas le cas des autres impôts. Cela dépasse l'analyse économique, cet impôt est émotionnel. Il touche les questions de mort, de famille, et la main de l'Etat qui s'en mêle. C'est un mélange compliqué!

Est-ce qu'après ce rejet massif, le sujet est clos? Mon sentiment, c'est que cette initiative a rendu un mauvais service à cet impôt. Un peu comme l'initiative des Jeunes PLR sur les rentes, qui demandait notamment d'augmenter l'âge de la retraite. Depuis, à chaque fois que la droite en parle, la gauche répond: «Impossible, les Suisses ont dit non.» La droite dira la même chose: «Ne revenez pas

**«L'écologie a perdu en urgence dans la perception des gens»**

avec un impôt sur les successions, ça a été balayé.» Mais attention, cela ne va pas disparaître.

Pourquoi? Au parlement, on se demande comment financer les nouvelles dépenses pour l'armée ou la 13e retraite. On peut faire des économies, mais elles sont difficiles à faire passer démocratiquement. Alors, s'il

faut augmenter les impôts, la facilité c'est d'augmenter la TVA. Mais la TVA renchérit la facture de tous les consommateurs. Dans ce cas, ne veut-on quand même pas réfléchir à un impôt sur les successions? Par exemple, un impôt sur les masses successoriales plus modeste: 8%, à partir de 5 millions. Cela pourrait générer jusqu'à 3 milliards de rentrées fiscales. C'est une proposition tout autre que celle qui vient d'être refusée. Je trouverais dommage que l'on se prive de l'option de réfléchir à ce genre de scénario.

Taxer à 8% des fortunes de plus de 5 millions, pourquoi cela aurait plus de chance dans les urnes que l'initiative massivement rejetée hier? Cela concerne une minorité, 1% environ. Et vous savez, si l'on veut faire augmenter la TVA, cela passera devant le peuple. Les électeurs devront faire un arbitrage: est-ce que je veux que la facture de mes courses du samedi s'alourdisse encore ou est-ce que je préfère que l'on demande une contribution de moins de 10% à quelques gros héritiers? Quel est le moindre mal? Il ne s'agit pas ici de lutte des classes, comme on présente souvent l'impôt sur les successions, mais simplement d'une pesée d'intérêts. ■

Zurich, première commune à octroyer des réductions de primes

ASSURANCE Un timide non cantonal et un oui communal en forme de petit tremblement de terre. Ville et canton se sont penchés sur le poids toujours plus grand des primes maladie dans le budget des ménages

Les deux textes traitaient peu ou prou du même sujet: le poids financier toujours plus important que font peser les primes maladie sur le portefeuille des ménages zurichoises. Le projet cantonal, soutenu par la gauche et Le Centre, visait une augmentation des contributions cantonales à la réduction individuelle des primes, la faisant ainsi passer de 92% de ce que verse la Confédération à 100%. Soit environ 50 millions de francs supplémentaires. Le projet communal, lui, espérait débloquer 60 millions de francs annuellement pour les personnes dont le revenu ne dépasse pas 60 000 francs par année (100 000 pour les couples mariés ou pacsés). Des objets unis dans la thématique mais pas dans le résultat: la proposition cantonale a été rejetée à 51,07%, la municipale a assez

largement passé la rampe (56,42%).

Au niveau tant cantonal que communal, l'un des arguments principaux de la droite était le mauvais ciblage de cet allègement de primes. Tobias Weidmann, président du groupe UDC au Grand Conseil zurichoises, l'assume: «La situation est très tendue, car beaucoup de gens dépendent aujourd'hui de la réduction des primes.»

Au niveau cantonal, ajouter 50 millions de plus à des réductions de primes se chiffrant à 1,3 milliard, cela pourrait paraître presque dérisoire. Mais il y a un «mais»: «Cette augmentation n'aurait pas permis aux personnes dans le besoin de recevoir cet argent, mais aurait bénéficié seulement aux riches, généralement des travailleurs à temps partiel de la ville de Zurich. Dans ce cas-ci, j'estime que chaque million est de trop.»

Une position que ne partage pas Marzena Kopp, présidente du groupe du Centre au Grand Conseil zurichoises, estimant que faire un geste au-delà des classes salariales les plus basses n'est pas de trop: «C'est justement

parmi la classe moyenne que les gens ont besoin d'un soutien supplémentaire.»

La classe moyenne ne doit pas être oubliée

Si le projet cantonal est enterré de justesse dans les urnes, un petit séisme s'est produit en ville de Zurich. La commune, et c'est une première en Suisse, devient un acteur dans la réduction des primes maladie, jusqu'ici une prérogative cantonale et fédérale. Joint au téléphone, le président du PS en ville de Zurich, Oliver Heimgartner, se dit soulagé: «C'est un excellent signal, d'autant plus important que le camp bourgeois, qui est majoritaire au niveau national et cantonal, ne fait rien pour alléger des primes qui augmentent d'année en année. Avec notre majorité de gauche en ville de Zurich, il était primordial de pouvoir trouver une solution.»

Oliver Heimgartner ne cache pas non plus l'ambition de ce texte: il a aussi été écrit pour la classe moyenne: «On s'aperçoit de plus en plus que les classes salariales les plus précaires ne sont plus les seules à souffrir

sous le poids des primes maladie. La ville est équipée financièrement pour mettre la main à la pâte, il était donc nécessaire de s'engager à réduire ces charges

au niveau communal.» Quand le canton dit non, Zurich dit oui. Ville la plus peuplée, ville la plus chère, la cité de Zwingli utilise ainsi son poids démographique

et politique pour choisir son propre destin. Reste désormais à savoir comment ces nouvelles subventions communales compléteront les cantonales. ■ L.T.

Le salaire minimum ne passe pas à Fribourg

REJET Avec 53,5% des voix contre, le canton devient le seul en Suisse romande à avoir refusé en votation l'introduction d'un revenu minimum

FANNY SCUDERI

En 2025, Bâle-Campagne et Soleure ont refusé l'introduction d'un revenu minimum. C'est désormais au tour du canton de Fribourg de rejeter une telle initiative, défendue par la gauche et les syndicats. Les votants ont repoussé à 53,5% l'introduction d'un salaire minimum de 23 francs de l'heure, soit l'équivalent d'environ 4000 francs par mois.

Avec ce refus, Fribourg devient le seul canton romand à avoir dit non à un revenu minimum. A l'échelle nationale, cinq cantons ont par le passé déjà accepté une telle mesure: Neuchâtel en 2011, pionnier en la matière, Genève, le Jura, Bâle-Ville et le Tessin.

A Fribourg, l'opposition la plus nette se trouve dans les districts germanophones, qui ont rejeté la mesure à 62,5% pour celui du Lac, et 63,2% pour la Singine. A contrario, le cercle des Suisses de l'étranger a plébiscité la mesure à 62,3%. C'est ensuite la Sarine, à laquelle appartient la ville de Fribourg, qui était la plus enthousiaste, avec un peu plus de 53% des voix.

Refus «de la politique de l'arrosoir»

«Le résultat, relativement serré, montre qu'une large part de la population souhaite que l'on agisse sur cette question», selon le comité d'initiative. Thomas Gremaud, président du Parti socialiste fribourgeois, préfère voir le verre à moitié plein: «47%, c'est meilleur que le score habituel de la gauche.» Pour lui, ce refus s'explique notamment par le fait que le canton de Fribourg n'est pas frontalier. «Je pense que dans les cantons limitrophes, une partie de la droite peut être sensible au salaire minimum pour lutter contre le dumping», juge-t-il.

Il appelle désormais les forces bourgeoises du canton à tenir leurs

promesses: «La droite a clamé durant la campagne que les négociations salariales doivent être réalisées au sein du partenariat social. Nous attendons que cela se concrétise!» Il demande en priorité la concrétisation d'une convention collective de travail cantonale pour le commerce de détail.

De leur côté, les gagnants du jour lisent à travers ce rejet «une victoire du pragmatisme sur l'idéologie», comme l'écrit le PLR du canton de Fribourg dans son communiqué. Son président, Alexandre Vonlanthen, se dit «heureux que cette politique de l'arrosoir ait été refusée». Il pointe les besoins inégaux entre un «étudiant qui vit chez ses parents et une mère célibataire» et appelle à une politique sociale «différenciée» selon les cas. Il souligne que l'initiative prônait un revenu minimum «élevé» par rapport aux autres cantons, et qu'il était automatiquement indexé à l'inflation: «Il est fixé à 21 francs dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. 23 francs de l'heure à Fribourg, c'est trop élevé pour l'économie. A Genève, où les coûts de la vie sont plus élevés, il se situe à 24 francs.»

Le gouvernement fribourgeois, à majorité de droite, s'était lui aussi exprimé contre l'initiative, la jugeant «extrême» et craignant qu'elle ait des effets négatifs sur les emplois d'étudiants et les jobs d'été. Interrogé par *Le Temps*, le ministre cantonal de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le centriste Olivier Curty, avait fait valoir que «les salaires devaient être fixés dans le cadre de conventions et non par l'Etat».

Le rejet du Conseil d'Etat se fondait aussi sur le fait que l'initiative fribourgeoise instaurait une primauté du salaire minimum sur les CCT de force obligatoire et nationales. C'est aussi le cas à Neuchâtel et à Genève. Ce point crispe au parlement fédéral, où une majorité veut imposer les CCT sur les salaires minimaux cantonaux. Le débat continuera dans les cantons du Valais et de Vaud, où des votations pour un salaire minimum sont en préparation. ■

Le 30 km/h recalé à Zurich et Winterthour

SUISSE ALÉMANIQUE L'initiative soutenue tant par la droite que par le législatif et l'exécutif du canton est acceptée à 56,77%. Les deux villes, de gauche, se voient ôter leurs prérogatives en matière de mobilité. Une décision qui pourrait avoir des répercussions dans tout le pays

LÉO TICHELLI, ZURICH

C'est une petite secousse en termes de mobilité et de prérogatives municipales. Dans la guerre des 30 km/h, ce sont les 50 km/h qui viennent de remporter une bataille dans le canton le plus peuplé de Suisse. Soutenue par la droite, la *Mobilitätsinitiative* a ainsi passé la rampe des urnes (56,77%), et ôte désormais aux villes de Zurich et Winterthour la possibilité d'instaurer des zones 30 sur des tronçons de routes cantonales. Le sujet était émotionnel au plus haut point et n'a d'ailleurs été soutenu au Grand Conseil qu'à une petite voix près (88 pour, 87 contre). Surtout, c'est la fin d'une compétence acquise il y a bien longtemps, la première loi relative à la voirie remontant à 1871 dans la ville de Zurich. Une prérogative vieille de 154 ans, qu'avait d'ailleurs mise en avant un élus du Parti évangélique lors de l'acceptation de ce texte par le législatif cantonal fin mars 2025. La fin d'une ère.

«Le Conseil fédéral a la même volonté que le canton de Zurich»

JEAN-DANIEL STRUB,
PRÉSIDENT DU PS ZURCHOIS



(ARNAUD CHASTAGNER POUR LE TEMPS)

Et le début d'une autre, donc, qui risque d'avoir des répercussions au-delà des seules villes de Winterthour et Zurich. Car le débat autour des 30 km/h ébranle toute la Suisse, avec une limitation de la vitesse dans certaines villes qui tend à se généraliser, notamment à Lausanne la nuit, ou à Genève, où la question avait fini devant la justice. Jean-Daniel Strub, président du Parti socialiste du canton de Zurich, regrette l'acceptation de ce texte, et estime que c'est désormais la population qui va pâtir de cette décision: «C'est une grande déception

parce que l'on sait très bien qu'il s'agit de la protection de la population, d'une part en termes de bruit, et d'autre part en termes de sécurité routière.» Pour appuyer son propos, il prend l'exemple de la capitale finlandaise, Helsinki, qui «a réussi à faire passer le taux d'accidents mortels à zéro en limitant la vitesse sur ses routes».

Le 50 km/h victorieux

Une analyse que partage le Bureau de prévention des accidents, qui préconise le 30 km/h en ville, arguant qu'«en Suisse, près de 60% des accidents graves

de la route surviennent en localité. Chaque année, rien que sur les tronçons limités à 50 km/h, 1900 usagers et usagères de la route subissent des blessures graves et 80 autres perdent la vie.» Pour Marc Bourgeois, député PLR au Grand Conseil zurichois et président du TCS de la ville de Zurich, zone 30 et sécurité ne sont pas corrélées: «Si vous ne pouvez plus avancer sur les grandes routes, qu'est-ce que vous faites? Vous allez passer par les zones résidentielles, sur lesquelles se reporte l'insécurité routière.»

Pin's représentant un panneau 50 km/h accroché au col, il pointe aussi du doigt que, depuis 1971, le nombre de morts sur les routes suisses n'a fait que baisser, mais qu'il remonte depuis cinq ans, preuve selon lui que les zones 30 n'ont pas l'effet escompté: «Ce chiffre n'a pas chuté car l'on a réduit la vitesse, mais parce que les technologies des voitures et les revêtements des routes sont meilleures», affirme-t-il.

Outre l'argument de la sécurité et du bruit, l'initiative ouvre un autre débat: celui de la réduction de l'autonomie des villes. En

reprenant la main sur la limitation de vitesses sur les axes principaux, le canton de Zurich pourrait influencer les discussions qui se jouent au niveau fédéral.

Albert Rösti, conseiller fédéral des Transports, souhaite lui aussi restreindre les prérogatives communales à ce sujet, donnant suite à une motion du PLR lucernois Peter Schilliger. «Je pense que c'est un bon signal et que l'on marche dans la bonne direction», se réjouit Marc Bourgeois à la suite des résultats hier.

Le président du PS zurichois, Jean-Daniel Strub, lui, s'inquiète

d'une perte de pouvoir des communes: «Le Conseil fédéral a la même volonté que le canton de Zurich. Cela nous préoccupe beaucoup car il n'y a pas de raison que cela se limite au trafic. Cette initiative ouvre une autre porte, et cela ne touche pas que les grandes villes comme Zurich ou Winterthour mais c'est une brèche qui concerne absolument toutes les communes.»

Où quand la répartition des compétences entre communes et cantons parvient à dépasser par la bande la question des zones 30. ■

Les soins dentaires échouent sur le fil

GENÈVE L'initiative socialiste qui demandait l'octroi de chèques à une partie de la population a été rejetée par 144 voix d'écart. Le PS souhaite un recomptage

LORÈNE MESOT

A Genève, le dimanche a été long pour les partisans de l'initiative socialiste qui demandait l'octroi de chèques dentaires de 300 francs pour les bénéficiaires de subsides d'assurance maladie, ainsi que la création d'un poste de dentiste cantonal. A l'annonce des premiers résultats – extrêmement serrés – à midi, alors que commençait le décompte dans les bureaux de vote, les élus sortaient la calculette. «Il faudrait que 57% des gens qui ont voté à l'urne ce matin soient en faveur de l'initiative pour qu'elle passe», estimait le président du PLR cantonal, Pierre Nicollier, dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville. Son parti était le seul opposé à la fois au texte et au contre-projet, qui prévoyait d'inscrire la santé buccodentaire dans la loi. Cette seconde proposition s'est, elle, cassé les dents, avec seulement 44% d'approbation.

Vers 14h, plus que 400 voix séparaient le oui à l'initiative du non. Suspense. L'écart n'a finalement pas été comblé. Le texte, soutenu unanimement par la gauche et l'Association des médecins-dentistes de Genève, échoue... à 144 voix d'écart. Il récolte les faveurs de 49,93% des votants – pour un taux de participation de 39,78%. «Tellelement proche du but. C'est une grosse déception», réagit la socialiste Sophie Demaurex, à l'origine de cette proposition née il y a trois ans déjà.

Un coût estimé à quelque 45,5 millions de francs

Le PS genevois annonce qu'il demandera le recomptage des bulletins dans le cas où la chancellerie ne le ferait pas d'elle-même. «Il y a encore de l'espoir», veut croire son président, Thomas Wenger.

La méforme des finances du canton et la présence d'un contre-projet ont sans doute été fatales au texte. Mise en œuvre, l'initiative aurait coûté quelque 45,5 millions de francs à l'Etat selon les estimations. «Dans le contexte budgétaire actuel, l'ajout de nouvelles charges contraintes est la dernière chose dont nous avons besoin», réagit Pierre Nicollier.

L'élu libéral-radical se dit «soulagé», «car il est difficile de se battre contre des chèques pour des prestations gratuites à la population». Face à cette victoire, qui s'est jouée à un fil, le député reconnaît néanmoins le besoin «de renforcer les mécanismes

pour la santé buccodentaire de la population».

En 2019, 45% des Genevois votaient (sans succès donc) en faveur de la création d'une assurance obligatoire pour le remboursement des soins dentaires de base. Depuis, les primes maladie ont continué de prendre l'ascenseur, comme les loyers, et de récentes données des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) indiquent que le phénomène de renoncement aux soins a gagné bien du terrain. «Quelle que soit l'issue, le Conseil d'Etat va poursuivre et intensifier ses réflexions sur cette question», promettait le conseiller d'Etat Pierre Maudet, peu avant l'annonce des résultats.

«La question financière est un facteur majeur»

L'absence du MCG aux côtés de la gauche lui aura sans doute coûté la victoire, analyse l'élu verte Louise Trotter, qui était au front lors de la campagne. «Il y a une frustration. Nous aurions peut-être pu aller chercher ce parti. Les députés étaient divisés et, sur le terrain, nous sentions son électorat concerné», regrette Sophie Demaurex. A l'instar du reste de la droite, le Mouvement Citoyens genevois jugeait le texte «arrosoir, pas assez ciblé», rappelle le député François Baertschi.

«Léman Bleu nous a reproché d'être un parti de gauche sauf sur la question frontalière: voilà l'illustration que ce n'est pas le cas», insiste l'élu, qui s'engage en revanche à soutenir les prestations comme celles de la permanence de la Croix-Rouge dédiée aux travailleurs précaires. «Additionnés, les résultats de l'initiative et du contre-projet montrent bien qu'une majorité des Genevois demandent d'agir sur l'accès aux soins dentaires. Le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat devront se saisir de la question d'une manière ou d'une autre», conclut-il.

Dimanche, les communes qui se sont parées de vert sont principalement les communes et quartiers populaires: les Pâquis, les Acacias, la Jonction, Châtelaïne ou encore les Avanchets. Meyrin, Lancy et Onex, toutes favorables, ont aussi failli réussir à faire la différence. «Les communes qui ont voté pour le texte sont celles où le renoncement aux soins est le plus élevé. Cela démontre clairement que la question financière est un facteur majeur», conclut Sophie Demaurex. Et de pointer le vote des étrangers de Suisse, favorables eux aussi (56,4%). «Pourquoi? Parce que les soins dentaires sont pris en charge d'une façon ou d'une autre dans les autres pays européens. Le cas suisse est une anomalie.» ■

Les Genevois s'offrent un nouveau parc

Ville Les habitants ont voté l'achat de la Campagne Masset, domaine de Philippe Chappuis, alias Zep, dans le secteur des Charmilles.

Lorraine Fasler

Il y aura bel et bien un parc Masset. La population genevoise a accepté, ce dimanche, à 52,55%, d'acheter le domaine du dessinateur Philippe Chappuis, alias Zep. Le vote ouvre ainsi la voie à la création d'un parc à l'avenue d'Aire 87, dans le secteur Charmilles-Concorde.

La joie et le soulagement se lisent sur les visages des membres des associations et des collectifs d'habitants qui se sont battus pour voir fleurir un nouveau poumon de verdure public sur la Rive droite. «Nous sommes hyper-contents et très reconnaissants que les habitants des autres quartiers aient soutenu ce projet. C'est un investissement pour l'avenir!» lance Marina Janssens.

Le projet prévoit de transformer cette propriété privée de 35'000 m² – comprenant maison de maître du XVIII^e siècle, forêt et vignoble – en un nouveau poumon de verdure public. Il s'agirait du dernier terrain encore disponible d'une telle ampleur sur la Rive droite. Proposé à la Ville pour 21,5 millions de francs, le



Le domaine Masset deviendra bel et bien un parc public, mais la destination de la demeure classée reste à définir par les autorités, qui concerteront également les associations d'habitants. Laurent Guiraud

crédit avait été avalisé par le MCG et la gauche du Conseil municipal à l'automne 2024.

«Ce parc accessible à tous répondra à un besoin essentiel

dans un quartier densifié, où les espaces verts sont aujourd'hui saturés, alors même que la population est amenée à augmenter fortement», réagit Yasmine

Menétrey, conseillère municipale MCG à l'origine du texte.

«Cet investissement est nécessaire pour la qualité de vie et la santé à l'heure du réchauffement climatique», ajoute, émue, Marjorie de Chastonay, conseillère administrative de la Ville chargée de l'Aménagement.

Bataille sur les chiffres

La campagne a été vive. Les partis de droite – à l'exception du MCG – se sont focalisés sur les chiffres et qualifiaient «d'arnaque» cette possible acquisition, jugeant le

prix d'achat trop élevé au vu du marché. Certains experts immobiliers estimaient dans la presse la valeur réelle du domaine entre 10 et 16 millions.

Les opposants pointaient aussi les futurs coûts d'entretien, d'aménagement (jeux, toilettes publiques, etc.) et de sécurisation du site, qu'ils jugeaient sous-évalués. Selon eux, la facture totale grimpera à 50 millions au moins en dix ans.

Ces arguments n'ont pas suffi à convaincre. «Il est vrai que nous traversons des difficultés financières liées à une baisse fiscale drastique, admet Alfonso Gomez, conseiller administratif chargé du Département des finances, de l'environnement et du logement. Mais la population soutient ici une vision à long terme. La même question s'était posée dans les années 30 pour le parc des Eaux-Vives, et nous en sommes ravis aujourd'hui.»

Reste désormais à la Ville de

Genève de formaliser la vente avec Philippe Chappuis, puis de proposer un crédit d'étude au Conseil municipal. «Ce sera un bon indicateur», déclare le Vert'libéral Boris Calame, qui rappelle que le coût de réalisation est généralement dix fois supérieur à celui des études. Il ne cache pas son inquiétude: «Ça va nous coûter très cher.»

Quelle utilisation?

Désormais, il s'agit surtout pour le Conseil administratif de dessiner les contours du futur aménage- ment de la villa – classée comme une partie du terrain depuis 1959.

Locaux pour les associations, espace intergénérationnel, salle de mariage, musée du patrimoine? Les idées fusent du côté des pro-Masset victorieux, mais reste à savoir quelles options seront retenues et lesquelles surtout seront réalisables. Quant à la piscine, se transformera-t-elle en pataugeoire ou sera-t-elle comblée?

Alfonso Gomez précise que ces choix seront menés en concertation avec les collectifs d'habitants de quartier, fortement mobilisés durant la campagne.

À droite, le chef du groupe PLR Maxime Provençal espère que l'Exécutif s'attellera, au vu du déficit budgétaire annoncé de 69 millions de francs, à négocier avec le vendeur le prix de vente effectif. Mais on voit mal pour quelle raison celui-ci accepterait généreusement de revoir à la baisse un montant désormais validé par la population...

Le grand argentier n'ose pas promettre de date pour la transformation d'affectation de la maison, mais esquisse le rêve que les Genevois déambulent dans l'allée centrale bordée d'arbres du domaine l'été prochain déjà.

Pas de réaction pour l'heure du père de Titeuf, qui s'est tenu éloigné du débat public et médiatique durant la campagne, à l'exception du 5 décembre 2024, date à laquelle il avait ouvert les portes de son futur ex-domicile à la presse.

De nouvelles fraudes provoquent le gel des résultats des élections à Vernier

Scandale Tremblement de terre. Plus de 200 bulletins suspects replongent la commune dans le doute. Le Conseil d'État bloque les résultats et lance une expertise. Une seconde annulation est désormais possible.

Marc Renfer

Le scandale de la fraude aux élections à Vernier vient de prendre une nouvelle ampleur et se transforme désormais en l'une des plus graves crises qu'a connues le processus démocratique de la Suisse moderne.

Alors que les résultats des nouvelles élections étaient attendus avec fébrilité après l'annulation du scrutin de mars pour fraude avérée, le Conseil d'État a annoncé à 13 h 30, lors d'une conférence de presse, qu'aucun résultat ne serait publié. La raison? La détection de nouveaux soupçons d'irrégularités, suffisamment sérieux pour bloquer toute récapitulation des bulletins.

Face à des bulletins «troublants», la Chancellerie a ordonné une expertise graphologique. Aucun résultat ne sera communiqué avant le 17 décembre. C'est seulement à partir de cette date qu'une décision pourrait être annoncée pour confirmer... ou annuler le scrutin une seconde fois.

Les conclusions de l'étude seront déterminantes. Une annulation ne peut intervenir que si deux conditions sont réunies: la gravité des irrégularités et leur rôle potentiel sur le résultat.

Le nouveau fiasco ne constitue pas une surprise totale. Des signaux d'alarme s'étaient multipliés ces dernières semaines. La «Tribune de Genève» avait révélé dès la fin octobre des manœuvres inquiétantes: des candidates socialistes avaient été approchées par un membre de la liste LED qui proposait de les «aider» à se faire élire, se vantant de connaître «la technique utilisée lors des dernières élections».

À quelques jours du scrutin, il avait été également rapporté que la Chancellerie avait déjà saisi le Ministère public, alertée par des citoyens dénonçant un démarcage agressif et des tentatives alléguées de récupérer des bulletins de vote directement auprès d'habitants.

Ce dimanche, la chancelière a donné des détails sur les anomalies détectées. Les contrôles renforcés, menés par une équipe dédiée du Service des votations et élections (SVE), ont mis au jour plus de 200 bulletins suspects. Michèle Righetti-El Zayadi parle de constats «assez flagrants»: plusieurs séries de bulletins semblent avoir été remplies par une même main, parfois «plusieurs dizaines» d'affilée.

Aucun chiffre détaillé ne sera communiqué tant que l'expertise n'aura pas établi la fiabilité du scrutin. Seule certitude à ce stade: toutes les listes sont concernées, mais «dans des proportions diverses». La chancelière refuse pour l'heure de lier formellement ces écritures à celles du scrutin de mars: «On ne va pas jouer aux apprentis sorciers en vous disant que ce sont les mêmes écritures.»

Dénonciations pénales

Elle rappelle aussi que seuls les bulletins modifiés - ceux où des noms ont été ajoutés à la main - peuvent faire l'objet d'une analyse graphologique. C'est un des



Les habitants de Vernier qui se sont déplacés ce dimanche l'ont peut-être fait pour rien. Pierre Albouy

«On ne peut pas dire qu'il y a de la naïveté de la Chancellerie, en aucun cas.»

Nathalie Fontanet
Conseillère d'État chargée des Finances

angles morts du vote par correspondance: les éventuelles irrégularités sur des listes non modifiées (insérées telles quelles dans l'enveloppe) restent beaucoup plus difficilement détectables, notamment en cas de vol ou de détournement de matériel de vote.

La Chancellerie a transmis au Ministère public quatre dénonciations pénales liées à ce scrutin, fondées à la fois sur ses propres constats et sur des «signalements de citoyennes et citoyens». D'autres pourraient suivre en début de semaine, s'est avancée la chancelière.

Parallèlement, l'enquête pénale ouverte après la fraude de mars est toujours en cours. À l'époque, ce sont des anomalies sur des bul-

letins liés à la liste LJS qui avaient permis à la «Tribune de Genève» de révéler l'affaire, face à des autorités dubitatives.

Interpellé sur la présence, en mars, de personnes proches de lui sur la liste LJS - certaines ayant bénéficié de bulletins modifiés -, Pierre Maudet a balayé la question: «Mon mouvement n'a pas présenté de liste pour cette élection.»

Plus de prise de parole

Le Conseil d'État dit «regretter» ces nouveaux soupçons, alors que les autorités affirment avoir multiplié les actions de sensibilisation. Face aux critiques sur l'incapacité de l'Etat à empêcher la récidive, la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet s'est montrée ferme: «On ne

peut pas dire qu'il y a de la naïveté de la Chancellerie, en aucun cas.»

En attendant, l'organisation communale actuelle reste en place: faute de Conseil municipal, les décisions essentielles de la Ville continuent d'être validées par le Conseil administratif et contrôlées par le Département des institutions. Vernier s'enfonce ainsi un peu plus dans cette crise électorale inédite.

Une crise désormais placée sous cloche médiatique du côté des autorités. Nathalie Fontanet a annoncé un embargo total sur la communication. «Il n'y aura plus d'interlocuteur, que ce soit au niveau de la Chancellerie ou au niveau du Conseil d'Etat, jusqu'à nouvel avis.»

Commentaire

L'interminable scandale

Ciel, ma démocratie! Vernier se serait bien passée d'être à nouveau sous les feux des projecteurs pour des soupçons de fraude. Après une première annulation des élections au Conseil municipal du 23 mars, en juin dernier... les résultats de ce dimanche sont à présent bloqués. La deuxième ville du canton de Genève reste ainsi sans Délibératif. Des anomalies remettent en cause la fiabilité du vote: plus de 200 bulletins suspects ont été détectés par les contrôles renforcés. La commission électorale centrale a observé qu'un nombre important de bulletins semblaient rédigés de la même main... Ce nouveau fiasco ne constitue pas une surprise totale. Des signaux d'alarme s'étaient multipliés ces dernières semaines. Notons que la crise est, cette fois-ci, placée sous cloche. La magistrate Nathalie Fontanet a annoncé qu'aucun résultat ne sera communiqué avant la mi-décembre.

Une expertise graphologique déterminera alors si le scrutin doit être annulé une deuxième fois. «C'est une dinguerie! Le Conseil d'Etat ne nous donne pas les chiffres, réagit sèchement le Centriste verniolan Yves Ma-

gnin. Le contrôle démocratique se fait aussi par les partis politiques et les particuliers.» D'autres, comme la MCG Ana Roch, préconisent un vote uniquement dans les urnes.

Pas si simple, selon les autorités: remettre en cause le vote par correspondance entraînerait un long processus législatif. Sans compter le risque d'un affaiblissement de la participation. On n'a pas fini de parler du scandale de Vernier.



Laurence Bezague
Rédactrice en chef adjointe

«La population doit avoir confiance en ces élections»

Brice Arduini, candidat PLR au Conseil municipal, se tient devant le local de vote à l'école de Vernier-Village. Il dit surveiller la situation «pour une transparence totale». Car il se méfie du résultat de ces élections. Ce sont les deuxièmes de l'année, celles de mars ayant été annulées pour irrégularités. Le candidat PLR craint qu'il faille encore voter une troisième fois, «en raison de nouvelles fraudes» dévoilées par la presse.

Présent également devant l'école, le conseiller administratif verniolan Martin Staub espère que les résultats seront légitimes et légitimés: «La population doit pouvoir avoir confiance en ces élections.»

Najia, une électrice, vient de déposer son bulletin: «J'ai confiance dans la régularité du vote, malgré les bruits qui courrent. Nous avons des gens compétents au Conseil administratif qui font bien leur travail et nous faisons notre devoir.»

À l'école d'Aire, voisine du Ligny, le local de vote est rempli. Myriam, une jeune fille de 18 ans, vote pour la première fois et c'est le jour de son anniversaire. Des amies l'attendent à la sortie avec des cadeaux: «Je suis contente d'avoir fait mon devoir de citoyenne, cela fait partie de mes obligations.»

Sylvie n'a pas eu le temps de voter par correspondance cette

fois-ci: «C'est un enjeu d'élire des personnes qui vont vous représenter dans votre commune.» Jane est accompagnée de son mari. Originaire du Malawi, elle est arrivée en Suisse en 2012 et travaille pour les organisations internationales. «C'est important d'exercer le droit de vote dans le quartier qui nous a aidés, lorsque nous sommes arrivés, nous dit-elle. J'espère que cette fois-ci, c'est la bonne!»

«Casser le système»
Tatiana est Bolivienne, elle est accompagnée de son fils adulte et réside depuis des années à Genève. «C'est très important de voter, de pouvoir décider de l'avenir

de ma commune, c'est une obligation.» Elle regrette que la première élection ait été entachée de fraude et elle est fâchée: «Les Suisses nous ont permis de voter et les gens font ici ce qu'ils faisaient chez eux. Ils voudraient casser les règles et le système, alors qu'il est bon. Lorsque je vivais en Bolivie dans les années 80, nous avons changé dix fois de président.»

Zoé et Jocko*, en couple, estiment qu'une solution pour éviter la fraude serait d'obliger les votants à venir au local, pour contrôler leur identité. Jocko espère que l'annulation de la première élection de mars va secouer la participation: «Moi ça m'a motivé de remplir mon devoir civique, il faut se battre pour la démocratie.»

«C'est bien d'autoriser les résidents de plus de huit ans de voter au niveau communal, ajoute Zoé. Mais il faudrait vérifier qu'ils parlent le français, qu'ils apportent la preuve de leur compréhension.»

À midi, le local de vote de l'école d'Aire ferme ses portes après avoir connu une affluence record. Selon nos informations, il aurait pratiquement doublé sa fréquentation ce dimanche, de 90 à 140 votants.

Judith Monfrini

* Prénoms d'emprunt

ChatGPT, un impact planétaire massif, mais une révolution incertaine

INNOVATION Trois ans après son lancement, l'intelligence artificielle générative de la société OpenAI s'est imposée dans le quotidien de centaines de millions de personnes. L'adoption a été fulgurante, mais les bénéfices concrets restent difficiles à cerner. Entre accélération technologique, promesses démesurées et effets négatifs croissants, l'enthousiasme se mêle au doute

ANOUCH SEYTAGHIA
ET GRÉGOIRE BARBEY

C'est une machine titanique, que personne ne semble contrôler. Chaque jour, chaque heure parfois, elle enfante de nouveaux services. Le rythme est si soutenu que peu de spécialistes parviennent à tenir un compte précis. Agents autonomes, navigateurs web puissants, nouveaux services de communication, générateurs de vidéos ultra-réalistes... Les innovations autour de l'intelligence artificielle (IA) se bousculent à une vitesse de plus en plus rapide. Et nous sommes là, impressionnés, ébahis, inquiets ou méfiants face à une technologie qui envahit nos vies.

Il y a 3 ans, le 30 novembre 2022, une start-up inconnue du grand public, OpenAI, lançait ChatGPT. Un outil révolutionnaire, puissant et vu comme magique par certains, qui allait dévorer la planète. A peine 1200 jours plus tard, plus de 800 millions de Terriens utilisent régulièrement ce chatbot. Son adoption a été ultrarapide, massive, et ce chiffre ne dit qu'une partie du phénomène. En réalité, des milliards de personnes utilisent souvent sans le savoir des services d'intelligence artificielle au quotidien, que ce soit au sein de WhatsApp, de Gmail ou au cœur des réseaux sociaux. Qu'on le veuille ou non, l'IA générative est dans notre quotidien, et ce n'est sans doute qu'un début.

Ce phénomène massif étonne même ceux qui sont à la base de l'IA actuelle. «L'ampleur et la profondeur de son impact restent impressionnantes et presque surréalistes. Il s'agit d'une technologie civilisationnelle. Je fais partie du groupe de scientifiques qui a rendu cela possible et je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi important», affirme récemment la chercheuse Fei-Fei Li de l'Université Stanford à Bloomberg. Pour elle, le plus impressionnant, c'est le nombre de personnes touchées. «La vie, le travail, le bien-être et l'avenir de chacun seront d'une manière ou d'une autre touchés par l'IA», estime Fei-Fei Li.

Nous allons tenter de saisir ce qui s'est passé en trois ans autour

de l'intelligence artificielle. Une technologie qui porte bien mal son nom, rappelons-le. Ces systèmes n'ont bien sûr (pour l'heure, en tout cas) rien d'intelligent. Et rien d'artificiel non plus, au regard des gigantesques ressources qu'ils aident pour fonctionner.

■ Une accélération de l'histoire

De plus en plus vite, les géants de l'IA lancent des services à grand renfort de marketing qui multiplie les superlatifs. «On observe surtout une forte dynamique du côté «produit». OpenAI, par exemple, concentre aujourd'hui des efforts considérables sur l'amélioration de l'intégration, des fonctionnalités et de l'expérience utilisateur. Cela crée une impression de mouvement rapide. Sur le plan strictement scientifique, les progrès deviennent plus linéaires que véritablement disruptifs», éclaire Aldo Podestà, directeur de la société lausannoise Giotto AI.

«La vie, le travail, le bien-être et l'avenir de chacun seront d'une manière ou d'une autre touchés par l'IA»

FEI-FEI LI, CHERCHEUSE DE L'UNIVERSITÉ STANFORD

Les utilisateurs de services d'IA sont submergés de lancements présentés comme innovants. Mais il faut tenter de prendre du recul face à cette déferlante. «J'ai l'impression qu'il s'agit souvent de gadgets et de nouveaux habillages de produits existants et qu'il y a peu d'innovations majeures. Cette frénésie de «nouveautés» s'explique en partie par les investissements colossaux dans l'IA avec une obligation de résultat. Or ces résultats, quand ils arrivent, se traduisent rarement par des retours sur investissement: l'IA

pour l'instant ne paye pas beaucoup (à part pour les fabricants de matériel informatique) ce qui justifie beaucoup d'agitation pour calmer les investisseurs», estime Rachid Guerraoui, professeur à la Faculté informatique et communications de l'EPFL.

Le spécialiste poursuit: «L'autre facteur qui explique cette frénésie est la concurrence féroce entre les géants du numérique, avec aussi quelques Petit Poucet qui essayent de se faire une place, ou le cas échéant de se faire acheter. Donc cela bouge beaucoup, mais il s'agit souvent de simples variations de produits existants. Certains assimilent cette agitation à un chant du cygne prédisant l'explosion de la bulle IA.»

■ Des bénéfices incertains pour la société

A quoi sert l'IA? Aujourd'hui, le tableau est flou, entre des études indiquant que la productivité des employés est dopée, et d'autres qui montrent que 95% des entreprises n'en tirent aucun bénéfice... Par petites touches, on sent que l'IA modifie notre façon de travailler. Mais on est loin de la révolution promise par OpenAI, Microsoft et Google. Et à des années-lumière des promesses de Sam Altman, directeur d'OpenAI: «Même si cela se fait progressivement, des triomphes stupéfiants - réparer le climat, établir une colonie spatiale et découvrir toute la physique - finiront par devenir monnaie courante. Avec une intelligence presque illimitée et une énergie abondante [...] nous pouvons faire beaucoup de choses», affirmait-il fin 2024.

Aldo Podestà le reconnaît, «il existe effectivement un écart entre les promesses très ambitieuses des géants du secteur et ce que l'IA peut apporter aujourd'hui de manière concrète. Cela dit, si l'on donnait un modèle actuel, hors de tout contexte, à quelqu'un en 2015, il serait sans aucun doute impressionné. Nous disposons aujourd'hui d'outils extrêmement performants pour des tâches bien définies et dans des cadres précis. Utilisés avec la bonne méthodologie, ils génèrent déjà beaucoup de valeur. En revanche, franchir la prochaine



étape vers une forme d'intelligence plus générale nécessitera encore de grandes avancées et des années de recherche».

Parfois, les ingénieurs sortent les gadgets qui les amusent, ou qu'ils estiment être des défis techniques. Parfois, ce sont les commerciaux qui essayent de modifier leurs produits pour capturer d'autres marchés, estime Rachid Guerraoui. «J'ai l'impression qu'il y a peu d'études sérieuses de marché et d'identification de besoins. C'est un peu le propre du numérique où l'on se dit souvent que le produit va créer le besoin. Quand cela marche, c'est le jackpot: mais cela ne marche pas souvent. D'où le décalage entre les promesses et l'effet sur les individus. Je garde néanmoins espoir qu'au-delà de la rédaction de textes, d'e-mail ou de présentations, de la recherche (pas toujours fiable) d'informations sur le web, ainsi que de génération de code relativement simple (et pas toujours fiable non plus), nous assisterons à des découvertes scientifiques par l'IA - qui est redoutablement efficace pour explorer de nouvelles pistes. L'IA peut apporter beaucoup aux individus, mais pas forcément directement». Patience, donc.

■ Des côtés sombres en partie masqués

Alors que les bénéfices concrets de l'intelligence artificielle générative peinent à se matérialiser, ses conséquences négatives sont de plus en plus visibles. En trois ans, le web a beaucoup changé.



(DORA FORMICA
POUR LE TEMPS)

Difficile de naviguer sur la Toile sans être confronté à des textes, des sons, des images ou des vidéos générées par IA. La modération des contenus sur les plateformes sociales, déjà à la traîne avant l'arrivée de ChatGPT, Gemini, Copilot et compagnie, est désormais totalement dépassée.

Les centaines de milliards de francs investis dans le développement de nouveaux centres de données dans le monde entier soulèvent des débats quant aux externalités de ces infrastructures. La demande d'énergie croissante tend à accélérer le développement du nucléaire. Et l'automatisation rendue possible par ces logiciels a des effets sur bon nombre de travailleurs.

Pour Eryk Salvaggio, chercheur et artiste rattaché à l'Université Harvard, «l'émergence d'une machine capable de générer du texte ou des images ne doit pas nous faire oublier l'importance de débattre des enjeux politiques qui accompagnent le développement technique».

L'Américain est convaincu que l'intelligence artificielle générative peut s'avérer utile dans certaines situations. «Pour l'instant toutefois, les entreprises qui développent ces technologies tâtonnent, note-t-il. Les contrats qu'elles passent avec d'autres sociétés, des universités ou des gouvernements consistent toujours à découvrir de nouvelles utilisations. Cela montre qu'elles ne sont pas en mesure de montrer les véritables effets positifs de ces systèmes.»

Eryk Salvaggio relève l'étude publiée par OpenAI qui montre que ChatGPT est d'abord utilisé à des fins personnelles (70%) plutôt que professionnelles (30%). «Ces technologies sont d'abord conçues pour raconter une histoire selon laquelle ce sont des machines dotées d'une forme d'intelligence, estime le chercheur. L'industrie a tout intérêt à continuer d'alimenter cette croyance, parce qu'elle est essentielle pour convaincre les gens d'utiliser ces logiciels en dépit de leurs défauts.»

«L'IA pour l'instant ne paye pas beaucoup [...] ce qui justifie beaucoup d'agitation pour calmer les investisseurs»

RACHID GUERRAOUI,
PROFESSEUR À L'EPFL

Pour Thibault Prévost, l'intelligence artificielle générative n'est «ni un produit, ni un service, mais la possibilité d'un futur dans lequel la cognition humaine serait automatisée, avec une Silicon Valley qui ferait advenir une divinité technologique». Le journaliste n'est guère surpris de voir

des signes d'incertitudes de la part des investisseurs. «Verser de l'argent pour la possibilité d'une transcendance religieuse déguisée sous un parent sociotechnique ne peut pas déboucher sur un véritable retour sur investissement», lâche-t-il.

■ Derrière le rideau de l'IA générative

Nous sommes tous face à une myriade de services d'IA générative. Mais l'IA, c'est beaucoup plus que cela. «Elle peut être utilisée pour des découvertes scientifiques et technologiques: trouver de nouveaux médicaments, de nouvelles techniques industrielles, qu'il faudra vérifier par des humains qui seraient alors légalement responsables de la commercialisation de ces processus et médicaments. L'IA est un peu comme un chien de chasse qui peut aller dénicher un gibier bien caché (en se trompant parfois) plutôt qu'un chien guide auquel on peut se fier aveuglément», image Rachid Guerraoui.

Et en parallèle, les géants de l'IA vont devoir explorer d'autres pistes pour créer des outils nettement plus évolués. «Les modèles de langage, qui sont assez primitifs, ne sont pas la panacée. D'autres pistes comme les fameux «modèles physiques» du monde [qui doivent comprendre, prédire et simuler les lois implicites qui régissent le monde réel, ndlr] sont intéressantes et pourraient permettre des avancées à moindres frais. Je pense pour ma part qu'un retour

à l'IA symbolique (moins basée sur des statistiques et plus sur des règles logiques) pourra conduire à des résultats importants et à moindre coût. Beaucoup des ressources actuelles utilisées par les modèles de langage le sont pour corriger des erreurs intrinsèques aux approches statistiques», poursuit le professeur de l'EPFL.

■ Le fantasme d'une super-intelligence

Dès le départ, ChatGPT, qui s'exprime à la première personne, a été pensé pour provoquer une forme d'émerveillement. Et si la machine avait atteint une forme d'intelligence, voire carrément de conscience? Ce n'est pas un hasard si OpenAI a mis l'accent sur la notion d'intelligence artificielle générale (AGI), affirmant que l'entreprise serait en mesure de créer un tel système dans les années à venir. Trois ans plus tard, la définition de l'AGI reste floue. Le partenariat que Microsoft a conclu en 2019 avec OpenAI contenait déjà une clause qui y faisait référence. Celle-ci prévoyait que le géant américain perdrat l'accès aux technologies d'OpenAI à partir du moment où l'AGI serait atteinte.

Mais comment savoir quand un tel cap serait franchi, alors même que les contours de cette technologie restent obscurs? Les partenaires se sont mis d'accord sur un critère: la profitabilité. Une IA capable de générer 1000 milliards de dollars de bénéfices

pourra être qualifiée d'AGI. De son côté, OpenAI a redéfini l'AGI après le lancement de ChatGPT, pour le décrire comme un «système d'intelligence artificielle qui est généralement plus intelligent que l'être humain».

«Franchir la prochaine étape vers une forme d'intelligence plus générale nécessitera encore de grandes avancées et des années de recherche»

ALDO PODESTÀ, DIRECTEUR DE GIOTTO AI

Dans sa communication, l'entreprise se préoccupe toutefois moins de la définition que du potentiel qu'offrirait pareille technologie: celle-ci «pourrait nous aider à éléver l'humanité en augmentant l'abondance, en dynamisant l'économie mondiale et en contribuant à la découverte de nouvelles connaissances scientifiques qui repoussent les limites du possible».

OpenAI et Microsoft ont actualisé leur partenariat en octobre et ont revu les clauses concernant cette fameuse intelligence artificielle générale. Si un tel cap est franchi, il devra être constaté par un comité composé d'experts indépendants. Mais la définition, elle, reste toujours floue... ■

Altman's OpenAI, les théories sur une intelligence artificielle générale étaient défendues par une poignée d'ingénieurs avant le lancement de ChatGPT. Parmi eux, Ilya Sutskever, qui était scientifique en chef d'OpenAI jusqu'en mai 2024. Il a depuis créé sa propre start-up baptisée Safe Superintelligence. Demis Hassabis, cofondateur de Google Deepmind, ne cache pas son attrait pour cette thèse depuis plus d'une dizaine d'années. Il affirme d'ailleurs que l'AGI devrait être atteinte d'ici cinq ans. Récemment, le directeur de Meta, Mark Zuckerberg, affirmait que son groupe veut désormais atteindre le stade de la super-intelligence.

Pour Thibault Prévost, journaliste et auteur du livre *Les Prophéties de l'IA. Pourquoi la Silicon Valley nous vend l'apocalypse* (Ed. Lux, 2024), l'absence de définition stabilisée de l'intelligence artificielle générale n'est pas un hasard. «Les entreprises ont tout intérêt à maintenir cette incertitude épistémique, parce que cela leur permet de redéfinir l'AGI constamment, et donc de déplacer les objectifs pour correspondre aux attentes des investisseurs à mesure que les promesses initiales déçoivent», observe-t-il.

OpenAI et Microsoft ont actualisé leur partenariat en octobre et ont revu les clauses concernant cette fameuse intelligence artificielle générale. Si un tel cap est franchi, il devra être constaté par un comité composé d'experts indépendants. Mais la définition, elle, reste toujours floue... ■